



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



# L'ÉDITO

Chères Maugeoises, chers Maugeois,

L'année 2024 s'est inscrite dans un contexte général mouvant, qui rappelle l'importance d'un ancrage local fort, en capacité d'apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants du quotidien. Dans notre agglomération rurale de 120 000 habitants, cette exigence guide chacune de nos décisions : écouter pour agir utilement, au plus près des besoins.

Les services aux habitants demeurent le cœur de notre action publique. À ce titre, nous avons franchi une étape importante dans l'optimisation de notre réseau de déchèteries, avec l'ouverture à Jallais de la première installation entièrement neuve du réseau. Plus accessible, plus fonctionnelle, plus performante et sécurisée, elle incarne notre volonté d'un service public moderne, durable et adapté aux usages d'aujourd'hui.

Cette même ambition guide l'ensemble de nos actions avec quelques exemples marquants tels que l'accompagnement des entreprises sur un parcours décarbonation ou encore le soutien à la réhabilitation de l'habitat dans les centres-bourgs.

Notre politique culturelle évolue également pour mieux répondre aux attentes actuelles. En 2024, une nouvelle action en faveur des musiques actuelles a été lancée. Elle vise à soutenir la création, valoriser les talents du territoire et offrir à chacun, quel que soit son âge ou sa commune, un accès élargi à la diversité musicale. C'est une manière, aussi, de renforcer le lien social et de faire vivre notre territoire dans toutes ses dimensions.

Ces actions ne sont pas isolées. Elles s'inscrivent dans une vision partagée : celle d'un territoire rural dynamique, solidaire et innovant. Rien de tout cela ne serait possible sans l'implication quotidienne des équipes, des partenaires locaux, et de toutes celles et ceux qui, à leur niveau, font vivre ce service public de proximité auquel nous croyons.

Nous continuerons en 2025 sur cette voie : celle de l'action utile, concertée et fidèle à notre engagement pour un territoire à taille humaine, fier de ses valeurs et tourné vers l'avenir.

**Didier HUCHON,  
Président de Mauges Communauté**

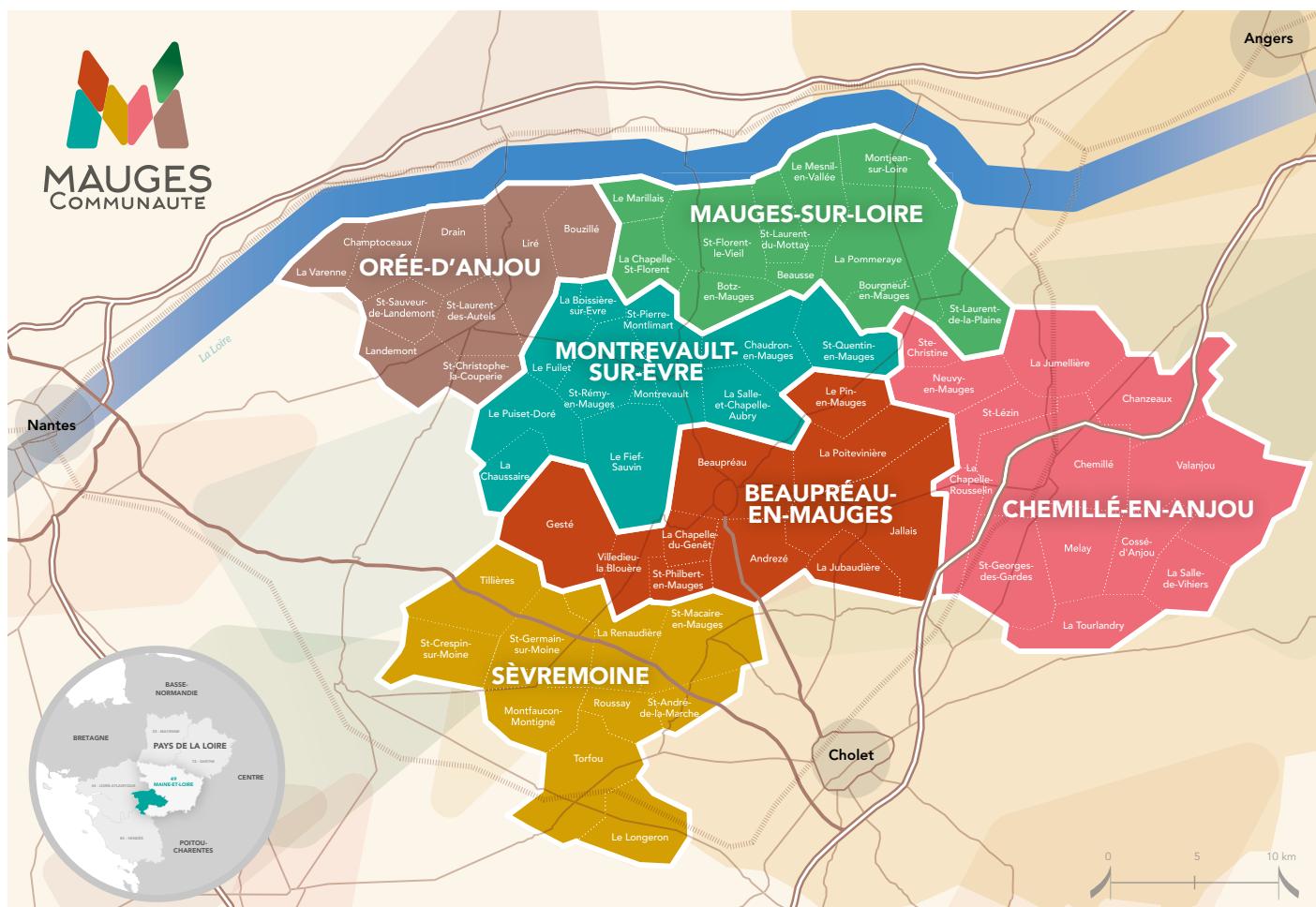
# SOMMAIRE

Le territoire -----	p.4
Les élus du Conseil communautaire -----	p.6
La gouvernance 2020 - 2026 -----	p.8
Ressources humaines -----	p.9
Finances -----	p.12
Politiques contractuelles -----	p.14
Conseil prospectif territorial -----	p.16
<b>AMÉNAGEMENT -----</b>	<b>P.18</b>
<b>&gt;&gt; UN TERRITOIRE STRUCTURANT SON MAILLAGE URBAIN</b>	
Urbanisme stratégique -----	p.19
Urbanisme opérationnel -----	p.24
Habitat -----	p.26
Mobilités -----	p.29
Aménagement numérique -----	p.32
<b>DÉVELOPPEMENT -----</b>	<b>P.34</b>
<b>&gt;&gt; UN TERRITOIRE COMPÉTITIF ET INNOVANT</b>	
Économie -----	p.35
Agriculture et alimentation -----	p.41
Tourisme -----	p.44
Énergies renouvelables -----	p.47
Transition écologique et animation territoriale -----	p.49
<b>VIVRE ENSEMBLE -----</b>	<b>P.53</b>
<b>&gt;&gt; UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ORGANISANT DES SERVICES DE QUALITÉ</b>	
Culture et patrimoine -----	p.54
Solidarités santé -----	p.57
Eau potable et assainissement -----	p.61
GEMAPI -----	p.64
Politique des déchets -----	p.66

# LE TERRITOIRE

Beaupréau-en-Mauges	23 639 hab.	230 km <sup>2</sup>	103 hab./km <sup>2</sup>	10 cd*
Chemillé-en-Anjou	21 386 hab.	324 km <sup>2</sup>	66 hab./km <sup>2</sup>	13 cd
Mauges-sur-Loire	18 331 hab.	192 km <sup>2</sup>	96 hab./km <sup>2</sup>	11 cd
Montrevault-sur-Èvre	15 755 hab.	199 km <sup>2</sup>	79 hab./km <sup>2</sup>	11 cd
Orée-d'Anjou	16 709 hab.	156 km <sup>2</sup>	107 hab./km <sup>2</sup>	9 cd
Sèvremoine	25 806 hab.	213 km <sup>2</sup>	121 hab./km <sup>2</sup>	10 cd

\*Renseignement INSEE 2021 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 - cd = commune déléguée



**6** communes nouvelles  
et 64 communes  
délégues

**121 000**

habitants

**40 500**

emplois  
publics et privés

**1 315 km<sup>2</sup>**



1<sup>er</sup> janvier 2016 : Création de la  
communauté d'agglomération  
Mauges Communauté

1 PRÉSIDENT

1 BUREAU COMMUNAUTAIRE  
composé de 11 vice-présidents & 6 conseillers délégués

49 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

## Compétences exercées

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
  - Équilibre social de l'habitat
  - Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
  - Eau potable
  - Assainissement et eau pluviale urbaine

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
  - Action sociale d'intérêt communautaire
  - Aménagement numérique
- Gestion des milieux humides et des réseaux hydrographiques
  - Action culturelle
- Mise en valeur du patrimoine
- Contributions au service départemental d'incendie et de secours

# LES E D CONSEIL COM 2022\*



André MARTIN  
Conseillér délégué  
à l'Emploi Formation



Isabelle BILLET  
Vice-présidente  
Stratégie écologique  
et animation  
territoriale



Émilie BOUVIER  
Vice-présidente  
Solidarités  
Santé



Guylaine  
LESERVOISIER



Philippe  
GILIS



Céline  
PIGRÉE



Ludovic  
SECHÉ



Christophe DOUGÉ  
Vice-président  
Pôle Grand cycle  
de l'eau  
Assainissement  
et eau potable



Sylvie MARNÉ  
Vice-présidente  
Culture Patrimoine



Denis RAIMBAULT  
Conseiller délégué  
Infrastructures  
routières, ferroviaires  
et numériques

ORÉE-  
D'ANJOU

MONTREVAU  
SUR-ÈVRE

B  
EN

SÈVREMOINE



Benoît  
BRIAND



Isabelle  
HAIE



Danielle  
JARRY



Serge  
PIOU



Didier HUCHON  
Président



Richard CESBRON  
Vice-président  
Habitat



Chantal GOURDON  
Conseillère déléguée  
Finances,  
procédures contractuelles,  
commande publique



Claire  
BAUBRY



Céline  
BONNIN



Catherine  
BRIN



Jean-Michel  
COIFFARD



Paul  
NERRIÈRE



Geneviève  
GAILLARD



Mathieu  
LERAY

# ÉLUS U MUNAUTAIRE -2026

The map illustrates the geographical distribution of the elected members across two main areas: Mauges-Sur-Loire (green) and Chemillé-en-Anjou (red). The names of the elected members are listed below their respective portraits, along with their roles and the specific pole they represent.

**MAUGES-SUR-LOIRE**

- Gilles PITON**  
Vice-président  
Pôle Transition écologique  
Politique des déchets
- Jean BESNARD**  
Conseiller délégué  
Soutien et relance économique
- Nadège MOREAU**
- Christophe JOLIVET**

**CHEMILLÉ-EN-ANJOU**

- Hervé MARTIN**  
Vice-président  
Pôle Aménagement  
Urbanisme
- Luc PELÉ**  
Conseiller délégué  
Énergies renouvelables
- Yann SEMLER-COLLERY**  
Vice-président  
Tourisme

- Christelle BARBEAU**
- Sophie BIDET-ENON**
- Anne-Rachel BODEREAU**

- Franck AUBIN**  
Vice-président  
Pôle Développement  
Économie
- Annick BRAUD**  
Vice-présidente  
Mobilités
- Régis LEBRUN**  
Conseiller délégué  
Agriculture &  
alimentation
- Pascal CASSIN**
- Brigitte LEBERT**
- Corinne BLOCQUAUX**

- Thérèse COLINEAU**
- Philippe COURPAT**
- Marie-Ange DÉNÉCHÈRE**
- Sonia FAUCHEUX**
- Didier SAUVESTRE**
- Olivier MOUY**

# LA GOUVERNANCE

## 2022\*-2026

\*Remaniement de septembre 2022 suite aux nouvelles élections à Orée-d'Anjou

BUREAU ÉLARGI : 18 membres

CONFÉRENCE DES MAIRES :  
6 membres

11 COMMISSIONS DE 20 MEMBRES

5 DÉLÉGATIONS

PRÉSIDENT Didier HUCHON	PÔLE AMÉNAGEMENT Hervé MARTIN	URBANISME Hervé MARTIN	HABITAT Richard CESBRON	MOBILITÉS Annick BRAUD	INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, FERROVIAIRES NUMÉRIQUES Denis RAIMBAULT			
	PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE Gilles PITON	POLITIQUE DES DÉCHETS Gilles PITON	STRATÉGIE ÉCOLOGIQUE ET ANIMATION TERRITORIALE Isabelle BILLET					
	PÔLE GRAND CYCLE DE L'EAU Christophe DOUGÉ	ASSAINISSEMENT EAU POTABLE Christophe DOUGÉ	GEMAPI Yannick BENOIST					
	PÔLE DÉVELOPPEMENT Franck AUBIN	ÉCONOMIE Franck AUBIN	AGRICULTURE Régis LEBRUN	EMPLOI FORMATION André MARTIN	SOUTIEN ET RELANCE ÉCONOMIQUE Jean BESNARD			
	PÔLE SOLIDARITÉS ET ANIMATION TERRITORIALE Didier HUCHON	SOLIDARITÉS SANTÉ Émilie BOUVIER	CULTURE PATRIMOINE Sylvie MARNÉ	TOURISME Ôsez Mauges Yann SEMLER-COLLERY	ENR Mauges Energies Luc PELE			
FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE PROCÉDURES CONTRACTUELLES			Chantal GOURDON					
CITOYENNETÉ								
RESSOURCES HUMAINES - CST								
COMMUNICATION								



# RESSOURCES HUMAINES



**213**  
agents en activité  
au 31/12/2024



**208,78**  
Équivalents  
Temps Plein



**90, 70, 45 ou 25**  
jours de télétravail  
par an

## UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION DES RESSOURCES HUMAINES

Appuyé par le nouveau logiciel de gestion acquis en 2023, le service a poursuivi sa mission de structuration des effectifs de l'agglomération. Ainsi, de nombreux recrutements sont intervenus, permettant à Mauges Communauté d'être désormais proche de sa structure-cible. Par ailleurs, deux directions de pôle ont été réorganisées afin d'être renforcées : le pôle Développement et le pôle Ressources.

En lien avec les représentantes et représentants du personnel, l'année 2024 a été marquée par l'avancée de nombreux projets :

- > l'instauration d'une participation employeur pour la prévoyance des agents publics ;
- > l'adoption d'un nouveau document unique de prévention des risques (DUERP) et de son plan d'action ;
- > l'adoption du règlement d'hygiène et sécurité ;
- > l'amélioration de la prévention du travail isolé ;
- > la modification du complément indemnitaire annuel (CIA) ;
- > la valorisation des engagements sociaux et environnementaux de l'agglomération ;
- > l'instauration de nouveaux horaires et de formations pour la relation habitants ;
- > une réflexion sur les horaires du service Exploitation Assainissement ;
- > la structuration des dons de congés ;
- > l'adoption d'une charte pour la protection des données.

## FOCUS SUR LE NOUVEAU DOCUMENT UNIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le document unique de prévention des risques professionnels (DUERP) recense et côte tous les risques professionnels à Mauges Communauté. À partir de ce diagnostic, un plan d'action est mis en place afin d'améliorer

# LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS

L'effectif de Mauges Communauté au 31 décembre 2024 est de **195 agentes et agents**. En ajoutant les agentes et agents du service informatique mutualisé, la SEM Mauges Énergies et la SPL ôsez Mauges, les services de Mauges Communauté comptent 213 agentes et agents. Par ailleurs, les services de Mauges Communauté accompagnent 6 apprentis. Enfin 1 agent est en détachement et 5 agents positionnés en disponibilité.

SERVICES	Agents en activité	Équivalents temps plein
Direction générale	1	1
Communication	4	4,1
Ingénierie technique	4	4
Finance - Commande publique	11	10,52
Secrétariat général	5	5
Ressources humaines	4	3,85
Affaires juridiques et assemblées	1	1
Archives	1	1
Informatique (mutualisé)	(3)	(2)
Direction Animation et Solidarités territoriales	1	1
Solidarités et santé	9	8,36
Culture	10	9,5
Animation Conseil prospectif	1	1
Direction Aménagement	1	1
SCoT	1	1
Droit des sols	14	14
Habitat	5	4,5
Mobilités	6	6
SIG	4	4
Direction Développement	1	1
Relations avec les entreprises et animation territoriale	5	5
Agriculture et alimentation	2	2
Projet Synergie	2	2
SEM Mauges Énergie	(3)	(2,8)
SPL Ôsez Mauges	(12)	(11,8)
Transition énergétique et animation territoriale	1	1
Gestion des déchets	18	17,3
Direction Grand Cycle de l'Eau (GCE)	1	1
Administratif GCE	8	8
Exploitation Assainissement	37	36,8
Contrôle et conseil à l'usager	15	15,4
Patrimoine	17	18,35
GEMAPI	3	1,5
Contrôle de l'exploitation	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>195 (213)</b>	<b>192,18 (208,78)</b>

la maîtrise de chaque risque. Il s'agit donc d'un document fondamentalement vivant, qui n'avait pas été mis à jour depuis 2021.

Cette importante refonte du DUERP a permis :

- > d'identifier et de coter 90 nouveaux risques, notamment en raison de nouveaux métiers arrivés depuis 2021 (archivistes, techniciens eaux pluviales, GEMAPI, etc.) ;
- > de modifier la cotation de 26 risques, grâce aux actions menées depuis 2021 (meilleures formations obligatoires en sécurité, mise en place d'un protocole CATEC, meilleure sensibilisation sur les postures, etc.) ;
- > de s'accorder sur les prochains défis (risques psycho-sociaux, agents biologiques, travailleurs isolés, agents chimiques dangereux, etc.).

**Action de sensibilisation au handicap**  
 >> Comprendre les situations liées à la malvoyance ou à la non-voyance.



Filière	Cadre d'emplois	Agents
Administrative	Administrateur (A+)	2
	Attaché (A)	22
	Rédacteur (B)	24
	Adjoint administratif (C)	43
Technique	Ingénieur (A)	12
	Technicien (B)	44
	Agent de Maîtrise (C)	5
	Adjoint technique (C)	45
Sociale	Assistant socio-éducatif	1
	Conseiller socio-éducatif	1
	Agent social	1
Culturel	Attaché de conservation du patrimoine (A)	1
Autre	Apprenti	6



# FINANCES



**10**  
budgets au total  
dont  
1 budget principal  
et 9 budgets annexes



**25,6 M€**  
d'investissements  
dont 17,5 M€ pour  
l'eau potable, l'eau pluviale  
et l'assainissement



**8,6 M€**  
de charges de personnel

Les grands projets de l'agglomération, détaillés au sein de sa feuille de route comme des principaux documents stratégiques, après le frein subi en 2020/21, sont entrés en 2023 dans une phase opérationnelle : Schéma de Cohérence Territorial, Territoire engagé pour la transition Écologique, Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, Synergie, patrimoine, musiques actuelles et plateforme alimentaire.

L'année 2024 a constitué une année charnière d'accélération de l'ensemble de ces projets, toujours volontaristes pour accompagner les défis de la transition. Leur poursuite est par ailleurs confirmée par les prévisions budgétaires 2025.

## Comment est financée l'agglo ?

REDEVANCES ET FACTURATIONS	<b>28,5 M€</b>	LOYERS ET VENTES <small>De terrains, matériaux...</small>	<b>2,1 M€</b>
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	<b>6,9 M€</b>	FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES	<b>3,3 M€</b>
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	<b>7,8 M€</b>	EMPRUNTS	<b>17 M€</b>
RECETTES FISCALES	<b>15,4 M€</b>	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RECETTE	<b>1,7 M€</b>
REMBOURSEMENT DES COMMUNES	<b>0,8 M€</b>		

# LES DÉPENSES PAR COMPÉTENCES

Dépenses de fonctionnement et d'investissement cumulées des budgets principal et annexes  
- Budget 2024 -





# POLITIQUES CONTRACTUELLES



**3 575 098 €**

par l'Europe  
pour la période 2021-2027  
au titre du FEDER-ITI



**2 281 806 €**

par l'État



**2 650 700 €**

par la Région Pays de la Loire  
pour la période 2023-2026  
au titre du Contrat régional



**2 006 337 €**

par le Département  
de Maine-et-Loire  
pour la période 2021-2024

## L'EUROPE ACCOMPAGNE LE TERRITOIRE AVEC LE PROGRAMME ITI

Mauges Communauté a été retenu à l'approche territorial Investissement Territorial Intégré (iTi) dédié aux 15 communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles de la région Pays de la Loire, pour la période 2021-2027.

L'enveloppe financière attribuée à Mauges Communauté s'élève à 3 575 098 € de FEDER dont 1 865 567 € pour la transition écologique et 1 709 531 € la cohésion sociale.

Deux dossiers sont en cours d'instruction auprès de la Région, pour un montant de subvention de 704 297 € chacun :

- > la réhabilitation et extension de la maison de l'enfance de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges ;
- > la requalification de la Place de la Fevrière de Saint-Florent-le-Vieil à Mauges-sur-Loire.

## LE CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) TOUJOURS ACTIF

Mauges Communauté a adopté le CRTE des Mauges en novembre 2021, fruit du travail de collaboration entre les collectivités et l'État en partenariat avec la Région, le Département et l'Agence de l'Eau.

En 2024, 7 dossiers ont été retenus au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) (493 906 €) et 4 dossiers au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DISL) (1 787 900 €).

// Aménagement des abords du Centre culturel de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges // Réhabilitation d'un bâtiment en centre de formation sur Saint-Pierre-Montlimart à Montrevault-sur-Èvre // Rénovation de l'école élémentaire Georges Brassens de Chemillé à Chemillé-en-Anjou...

## DERNIÈRE ANNÉE DU NOUVEAU CONTRAT REGIONAL

En déclinaison du Pacte Stratégique Régional, Mauges Communauté a conclu un contrat Pays de la Loire 2026. Il a pour vocation de soutenir les projets d'investissement des intercommunalités à travers un contrat court sur trois ans qui viendra accompagner les projets structurants autour des 3 priorités régionales que sont l'emploi et l'économie, la jeunesse et la transition écologique, avec une attention particulière sur la prise en compte des personnes en situation de handicap dans les projets soutenus.

La dotation financière au titre du territoire est de 2 650 700 €. Sur les 9 projets ont identifiés pour mobiliser ce fonds, le projet d'aménagement de Synergie avec la réhabilitation d'un bâtiment en espace de formation à Montrevault-sur-Èvre a été instruit en 2024.

## UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENT DES COMMUNES

Depuis 2021, le département de Maine-et-Loire accompagne le développement des investissements portés par les communes, au regard de sa compétence de solidarité territoriale attribuée par la loi NOTRe. Les communes des Mauges bénéficient d'une dotation de 2 315 068 €.

30 projets ont déjà été soutenus dans le cadre de ce dispositif. En 2024, ce sont 11 nouveaux projets qui ont été retenus pour un montant global de subvention de 449 350 €.

// Création d'une extension à l'école de musique en lieu et place d'un bâtiment associatif vétuste sur Chemillé à Chemillé-en-Anjou // Relamping (rénovation des éclairages) de la salle de sport de la Bergerie de Saint-Florent-le-Vieil, de la salle omnisport à la Chapelle-Saint-Florent et du dojo à Saint-Laurent-de-la-Plaine à Mauges-sur-Loire // Réalisation de deux aires de jeux du Longeron et au Parc du roi René à Saint Macaire-en-Mauges à Sèvremoine // Travaux de restauration des façades, contreforts, arcs-boutants et toitures de l'église Saint-Symphorien de Montjean sur Loire à Mauges-sur-Loire...



**La Maison de l'Enfance de Beaupréau**  
à Beaupréau-en-Mauges a bénéficié des  
fonds du programme européen ITI pour sa  
réhabilitation et son extension.



# CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL



2

auto-saisines



2/3

de nouveaux membres



1<sup>ER</sup>

événement

co-organisé avec les Conseils  
de Développement  
de Maine-et-Loire

## PREMIER RENOUVELLEMENT DES MEMBRES D'IDÉÔ MAUGES

L'année 2024 a permis d'intégrer deux tiers de nouveaux membres au sein du Conseil prospectif IdéÔ Mauges. La présidente a renouvelé son mandat, approuvé par le Conseil communautaire de juin. Un séminaire d'intégration en mars, une assemblée plénière en septembre et un accompagnement spécifique a permis aux nouveaux membres de prendre leurs marques. Une évaluation a relevé la simplicité et la convivialité de la relation au sein du collectif.

## DU THÉÂTRE D'IMPRO POUR EXPRIMER LES PARCOURS DE VIE

La seconde saisine *Parcours de vie* a été restituée sous forme de théâtre d'improvisation à l'occasion du Forum SCOT organisé en début d'année pour l'ensemble des élus des Mauges (voir page 23). Elle a été prolongée par la réalisation d'une web-série diffusée sur les réseaux sociaux au printemps. Elle a également inspiré et structuré les réunions publiques SCOT à la rentrée de septembre. Les différents livrables que sont les profils et la matrice de thématiques importantes ont ensuite été transmises aux élus.

L'intégralité de la saisine est consultable sur [ideomauges.fr](http://ideomauges.fr)



## QUEL PARCOURS DE VIE DANS LES MAUGES JUSQU'EN 2050 ?

LEUR DISCUSSION VA METTRE EN LUMIÈRE LES ENJEUX IMPORTANTS POUR IDÉÔ MAUGES JUSQU'EN 2050

Revoir la web série  
en 3 épisodes

EPISODE 1

# JOUER COLLECTIF AVEC LES CONSEILS DU DEVELOPPEMENT (CODEV) DU MAINE-ET-LOIRE

Les six conseils de développement du Maine-et-Loire ont organisé une conférence en commun mercredi 11 décembre 2024 au soir, sur le thème *Réinventons la gestion de l'eau*. Elle s'est déroulée à la faculté Saint-Serge d'Angers. Environ 150 personnes participants ont réfléchi ensemble aux enjeux de l'eau, et parmi eux une dizaine de membres d'IdéÔ Mauges, une élue du territoire et l'animatrice.

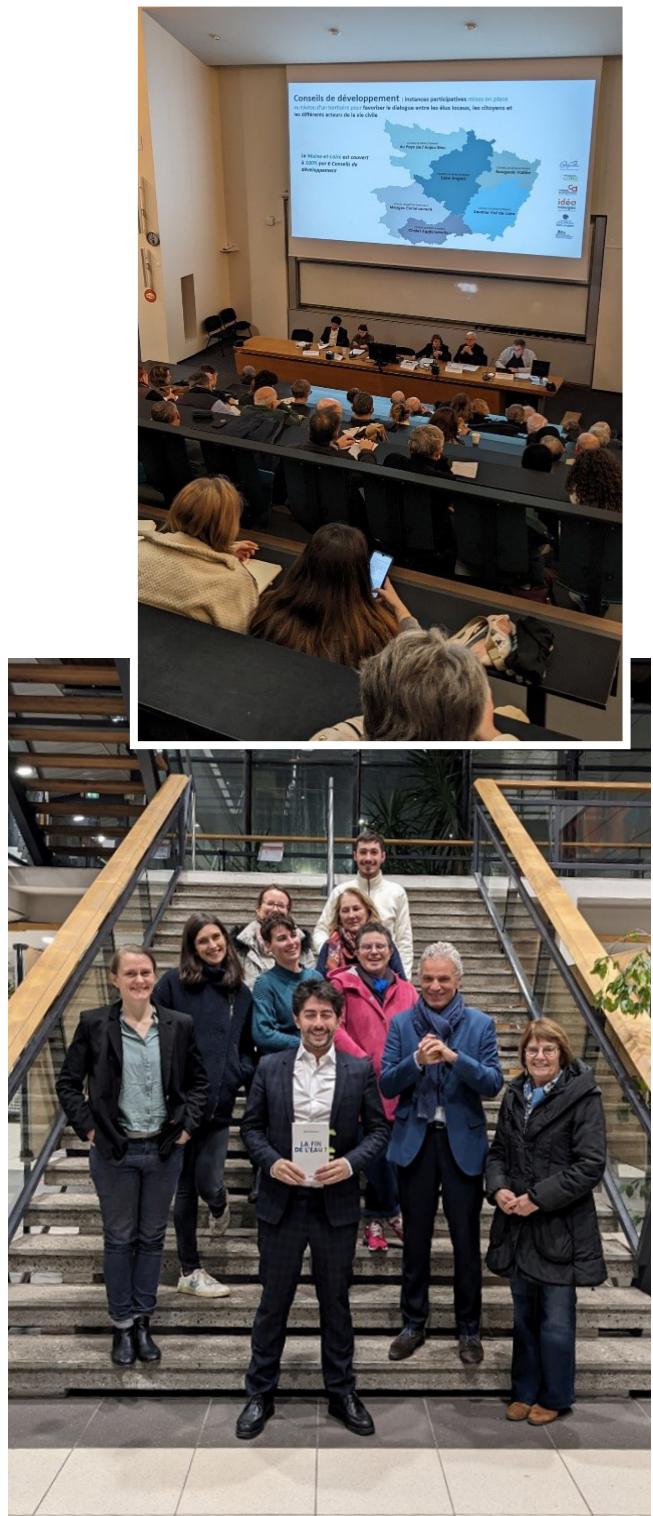
Elsa Lortie, chargée de mission « eau, ressources et usages » du Département de Maine-et-Loire, a introduit la soirée en présentant le Schéma Départemental de Gestion de la Ressource en Eau (SDGRE), approuvé en 2022.

Dans un second temps, Simon Porcher, professeur en sciences de gestion de l'université Paris Panthéon-Assas, a présenté les grandes lignes de son ouvrage récent *La fin de l'eau*. Dans une approche globale et internationale, il a abordé les grands enjeux en termes d'inégalité d'accès à la ressource (30 % de la population mondiale n'a pas accès à l'eau courante et 80 % des eaux usées dans le monde sont rejetées sans être traitées) et de rareté de l'eau douce disponible sur Terre. Il a éclairé le public sur l'empreinte « eau », une perspective pour comprendre les besoins en eau nécessaires à la production de biens que nous consommons (vêtements, électroménager, nourriture...), au-delà de notre consommation d'eau directe. Différentes solutions technologiques ou économiques ont été évoquées pour améliorer la gestion et la gouvernance de l'eau, dans une logique de sobriété : donner de la valeur à l'eau qui reste dans la nature en rémunérant les opérateurs pour cela, capter l'eau des brouillards, capter et utiliser l'eau de pluie sur place (notion de « ville-éponge »), lancer des démarches du type « adopte ta rivière »...

Il s'agit plus largement d'anticiper les crises en définissant les objectifs du mix hydrique souhaité pour chaque territoire et en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour l'atteindre à long terme.

Et le rôle des CODEV dans tout cela ?

Les CODEV, et les citoyens en général, peuvent contribuer aux consultations et aux démarches de participation citoyenne, demander à être associés lors de la mise en place de tarifications progressives, mais aussi et avant tout être des relais pour diffuser la culture de l'eau, partager les connaissances auprès de tous les usagers.



# AMÉNAGEMENT

>> UN TERRITOIRE STRUCTURANT  
SON MAILLAGE URBAIN





# URBANISME PLANIFICATION STRATÉGIQUE



11

ateliers de coconstruction  
du DDO



150

personnes rassemblées  
lors de 2 réunions publiques  
les 25 septembre et 2 octobre



50 000

foyers destinataires  
du magazine Explôrez  
Mauges 2050 de 24 pages



400

éléments patrimoniaux  
des Mauges inventoriés  
et mis en ligne à disposition  
du grand public

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) avec la phase du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et le début du travail sur le Document d'orientations et d'Objectifs (DOO), menés en parallèle de la finalisation de l'étude de stratégie foncière.

Elle a également été l'occasion de poursuivre le travail sur la sensibilisation des élus et du public face aux nouveaux enjeux de l'aménagement.

## SENSIBILISER TOUJOURS DAVANTAGE LES ÉLUS ET LE GRAND PUBLIC

Au printemps 2024, un travail de sensibilisation aux formes bâties a été mené dans chacune des communes des Mauges. Face aux élus des conseils municipaux ou des bureaux municipaux, une mise en situation a permis d'exposer le concept de densification et de transformation des formes bâties nécessaire dans un contexte de rareté du foncier. L'objectif était de mettre en avant la qualité des formes urbaines plus rapprochées autour du cœur de bourg qui, revalorisés et accueillant de nouveaux d'habitants, reprend son rôle de lieu de vie favorables au vivre-ensemble.

C'est également un des messages qui a été passé dans le magazine semestriel des Mauges Explôrez. Le numéro d'octobre 2024 a été dédié aux grands enjeux du SCoT. Sous le titre Osons les Mauges 2050, il a bénéficié d'une distribution toutes boîtes aux lettres exceptionnelle, afin de diffuser largement le projet des élus des Mauges. Le magazine a été conçu comme un recueil de témoignages d'acteurs du territoire pour expliquer le projet de territoire. Ainsi, le grand public a pu s'approprier les grands enjeux du SCoT de façon positive, chaque thématique étant contextualisée et illustrée par un exemple concret.

Cette appropriation du SCoT est également passée par la création d'une vidéo sur l'habitat qui est une des thématiques au cœur de la révision de ce projet de territoire. Expliquer le besoin de création de logements et la nécessité de proposer différents types d'habitat ont été au cœur de cet outil de communication pour continuer à sensibiliser les habitants aux enjeux d'aujourd'hui et demain.

Enfin, quatre panneaux d'exposition ont été réalisés et installés à Mauges communauté afin d'expliquer les enjeux de révision du SCoT, les axes du projet stratégique et le travail de concertation engagé pendant toute la procédure. Cette exposition, destinée à être partagée dans les communes, permet d'expliquer le SCoT de façon simple et pédagogique.

## L'ÉTUDE STRATÉGIE FONCIÈRE S'ACHÈVE

L'année 2024 a vu l'achèvement de l'étude de stratégie foncière débutée à la fin de l'année 2023. Ainsi, et pour faire suite aux modifications apportées à la loi Climat & Résilience au niveau national, de nouvelles rencontres communales ont été organisées au début de l'année 2024 pour finaliser le calcul de la consommation foncière et l'identification des gisements ainsi que leur qualification. Ce travail fin a permis de définir la trajectoire de sobriété foncière du SCoT et les besoins en logements pour les 25 prochaines années.

Le travail en collaboration avec le pôle Développement de Mauges communauté a également permis d'affiner la stratégie foncière économique du territoire, managée par une gouvernance partagée au niveau de l'agglomération.

L'étude de stratégie foncière s'est achevée à l'automne 2024 par la réalisation d'un travail de terrain sur 12 sites pilotes afin de mettre en avant des outils potentiels d'aménagement mobilisables dans le cadre du SCoT puis dans des projets plus opérationnels. Ces sites, deux par commune, ont été choisis par les maires et investigués par le bureau d'études en charge de l'étude foncière : travail de terrain, étude documentaire, diagnostic et réalisation d'une esquisse d'aménagement.

Le travail réalisé a ensuite été intégré dans le SIG de Mauges Communauté afin de mettre en place un observatoire foncier à l'échelle des Mauges. Cet outil, géré en interne, servira au suivi des objectifs du SCoT pour toutes les communes.

## LE PATRIMOINE DES MAUGES RECENSÉ

Un étudiant stagiaire de master de l'Institut de géographie et d'aménagement régional de Nantes (IGARUN) a conduit une étude sur le patrimoine des Mauges. Un recensement de plus de 400 éléments a été réalisé puis intégré à une carte interactive permettant de classer les éléments bâtis et les paysages remarquables. Cet outil cartographique est rendu visible au public sur le site maugescommunaute.fr. Il a permis de valoriser un patrimoine souvent méconnu du territoire et d'assoir la stratégie de mise en valeur touristique des Mauges. Jusque-là peu intégré dans les outils de planification de Mauges Communauté, le patrimoine prend désormais une place importante de la stratégie affichée dans le SCoT.



## UNE ÉTUDE URBAINE SUR DEUX SITES DES MAUGES

Pour clôturer l'année 2024, des étudiants du master 2 de l'Institut d'urbanisme de Paris sont venus étudier un site économique à Botz-en-Mauges et un site de renouvellement urbain à Champtoceaux. Pendant un mois, les étudiants ont poussé des réflexions d'aménagement sur deux territoires complexes, en proposant des outils d'aménagement aux élus. Cela a permis de mettre en perspective des thématiques abordées dans le SCoT : économie circulaire, optimisation foncière, renouvellement, investissement des espaces publics et des bâtiments vacants, cadre de vie...

# explôrez

LA RENCONTRE THÉMATIQUE DES MAUGES



Des outils de communication  
pour faciliter le partage et la  
compréhension des enjeux du SCoT

**QUEL PROJET POUR LES MAUGES EN 2050 ?**

mercredi 25 septembre à 19h à BEAUPRÉAU-EN-MAUGES & mercredi 2 octobre à 19h à MAUGES-SUR-LOIRE

Théâtre d'impro et échanges avec les élus

SCOT DES MAUGES

MAUGES COMMUNAUTE

2050

VERS DES LOGEMENTS SUR MESURE EN 2050





**Concertation et collaboration**  
comme principes fondamentaux  
pour l'élaboration du SCoT

# UNE CONCERTATION FRUCTUEUSE

## Phase Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT

### Les rencontres communales sur le PAS

Comme cela avait été organisé au lancement de la révision du SCoT puis pour la présentation du diagnostic du territoire, des rencontres dans chacune des communes se sont déroulées pendant les mois de janvier et février 2024. Bureaux d'études et agents de Mauges Communauté sont venus échanger avec les élus municipaux sur le projet d'aménagement stratégique. Ces rencontres ont permis aux élus de continuer à s'approprier leur projet afin de mieux le partager aux habitants de leurs communes.

### Le forum PAS

Le processus d'élaboration du PAS s'est poursuivi lors d'un Forum qui s'est tenu au théâtre Foirail de Chemillé à Chemillé-en-Anjou le 19 février 2024. Tous les élus du territoire y ont été invités, tout comme les personnes ayant contribuées aux ateliers de co-construction du SCoT entre 2023 et 2024. 250 personnes se sont rassemblées pour débattre du projet et choisir le bon scenario pour le devenir des Mauges.

Cette soirée a été introduite par un cheminement à travers différents kiosques présentant les études ayant alimenté la révision du SCoT. Les étudiants de master de l'IGARUN ont présenté leur étude « un territoire pensé par et pour les jeunes » et IdéÔ Mauges sa saisine sur les parcours de vie. Les podcasts de l'appel à projet « Pour vous c'est quoi les Mauges » ou encore la vidéo de présentation de « Changer d'ère Mauges 2050 » ont également été partagés.

Le Forum a permis de mettre en scène les éléments de la saisine d'IdéÔ Mauges par l'intervention, entre chaque axe du projet, de deux comédiens qui ont restitué les grands profils de maugeois et une projection leur évolution possible jusqu'à 2050. Une façon originale et concrète d'incarner le projet et son impact potentiel sur les habitants.

### La présentation aux PPA

Le 7 juin 2024, le PAS a été présenté aux personnes publiques associées qui ont salué le caractère ambitieux du projet politique des Mauges.

### Les réunions publiques

Les travaux réalisés depuis le lancement de

la révision du SCoT ont été présentés à la population lors de deux réunions publiques :

- > le mercredi 25 septembre 2024 au centre culturel de la Loge à Beaupréau ;
- > le mercredi 2 octobre 2024 à l'auditorium de l'abbatiale de Saint-Florent-le-Vieil.

Comme pour le Forum, des comédiens sont intervenus afin de mettre en perspective le projet final pour les habitants du territoire. Ces deux soirées ont réuni environ 150 personnes.

### Le débat sur le PAS

Après avoir recueilli les avis des habitants des Mauges et des PPA, l'ensemble des travaux sur le PAS et la poursuite du travail technique et politique pour finaliser le projet ont permis d'aboutir à un projet politique ambitieux pour les Mauges.

Le PAS a alors été débattu lors du Conseil communautaire du 23 octobre 2024 et reçu de nombreuses réactions positives de la part des élus du Conseil communautaire.

## Phase Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT

### Les ateliers de co-construction

Parallèlement à la finalisation du PAS, le travail sur le DOO a débuté dès le printemps 2024. Comme pour l'ensemble de la procédure, le choix a été fait par les élus des Mauges de conduire un projet participatif en organisant différents ateliers thématiques.

- > La santé : les 16 mai et 11 octobre
- > L'habitat : les 6 et 25 septembre et le 8 octobre
- > L'économie : les 3 et 24 juin et le 5 novembre
- > Les énergies le 18 juin
- > L'eau le 24 septembre
- > Les trames verte et bleue le 29 octobre

Ce sont environ une vingtaine de personnes par atelier qui ont débattu, partagé leurs connaissances et échangé sur les prescriptions à écrire dans le DOO, pour permettre la mise en œuvre opérationnelle du projet défini dans le PAS.

Les ateliers ont rassemblé des élus, des agents et des acteurs extérieurs ayant contribué à apporter leur expertise technique (DDT, syndicats de bassins...).

Le DOO doit être finalisé au début de l'année 2025.



# URBANISME APPLICATION DU DROIT DES SOLS

## UNE DÉMATÉRIALISATION TOUJOURS PLUS PRÉSENTE



**78,6 %**

des pétitionnaires déposent leurs dossier de façon dématérialisée



**9 338**

demandes d'autorisation d'urbanisme instruites soit une hausse de 8,83 % par rapport à 2023 et un ratio de

**484**

dossiers par agent

L'année 2024 a été l'occasion de poursuivre le chantier de la dématérialisation de l'application du droit des sols (ADS). La procédure de signature électronique a été finalisée permettant ainsi d'enclencher le recours à la lettre recommandée électronique (LRE) et à l'envoi recommandé électronique (ERE). Le processus de transmission des documents relatifs à l'instruction des dossiers peut désormais être entièrement dématérialisé.

En parallèle, l'expérimentation du portail des services sur une commune nouvelle permet d'assurer une dématérialisation des consultations en interne, au sein de Mauges Communauté mais également entre les différents services communaux. Ce nouvel outil va faire l'objet d'un déploiement généralisé courant 2025 et permettra d'éviter la rematérialisation des dossiers pour consultation des services communaux.

## UNE ATTENTION PORTÉE SUR LA RELATION À L'HABITANT

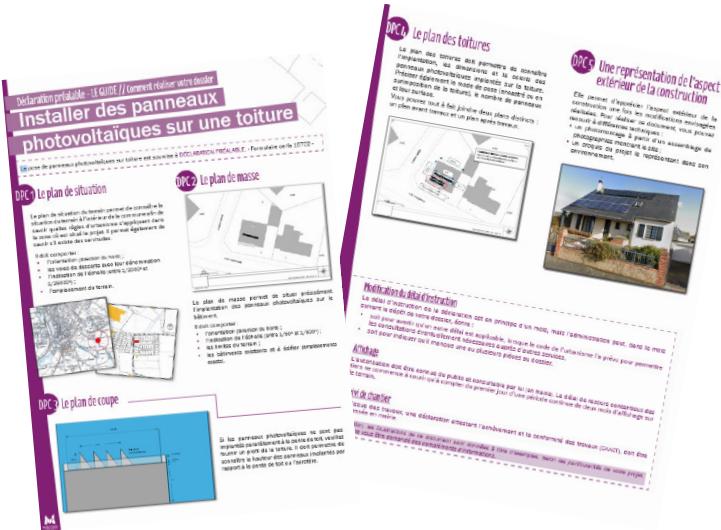
Des permanences de conseils en communes ont été instaurées pour permettre de garantir la proximité essentielle avec les porteurs de projets.

Au total, 11 permanences ont été réalisées par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et 98 permanences de proximité ont été assurées par les instructeurs du service commun au sein des 6 communes.

Avec une moyenne de 495 appels par mois, 33 rendez-vous programmés à Mauges Communauté et 67 sans rendez-vous, l'accueil du public constitue une priorité du service ADS. Les évolutions du métier liées à la période post COVID, à la dématérialisation et au développement de l'outil numérique, permettent une plus grande flexibilité pour accompagner les porteurs de projets. Cette adaptabilité numérique est essentielle pour assurer un gain de temps aux pétitionnaires et aux professionnels, en limitant les déplacements sur l'ensemble du territoire.

L'année 2024 a également été marquée par la mise en place d'un projet de service destiné à améliorer la pratique de l'instruction. Différents

ateliers thématiques ont été organisés afin d'accompagner au mieux les communes et la population sur des sujets de plus en plus complexes (fiches d'aide à la complétude des dossiers d'urbanisme publiés sur le site de Mauges Communauté – mise en place d'une boîte à outils de procédures et d'une veille juridique...).



## LES TEMPS FORTS 2024

Février > Arrivée d'une nouvelle responsable de service et **reprise du projet de service**.

Mars > **Refonte de la contractualisation avec l'éditeur du logiciel métier Cart@ds**, permettant ainsi d'enclencher différents outils (requêteur – portail des services).

Octobre > Mise en place de **la signature électronique** et recours à la lettre recommandée électronique ou à l'envoi recommandé électronique.

Novembre > Mise en place du **club ADS** animé par le service commun.

Tout au long de l'année > Alimentation du **projet de service** par l'ensemble du service instructeur dans un objectif d'amélioration de la relation à l'habitant. **Formation et accompagnement** des instructeurs et des agents communaux.

## L'INSTRUCTION EN CHIFFRES\*

<b>Nombre de dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme instruits</b>	BEM	CEA	MSE	MSL	ODA	SEV	<b>TOTAL</b>
Certificat d'urbanisme (CU)	744	679	669	542	681	965	<b>4280</b>
Déclaration préalable (DP)	738	692	511	584	561	776	<b>3862</b>
Permis d'aménager (PA)	6	15	4	14	9	6	<b>54</b>
Permis de construire (PC)	172	160	157	180	196	183	<b>1048</b>
Enseigne (EN)	17	11	2	8	10	1	<b>49</b>
Permis de démolir (PD)	3	17	14	5	3	3	<b>45</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1680</b>	<b>1574</b>	<b>1357</b>	<b>1333</b>	<b>1460</b>	<b>1934</b>	<b>9338</b>

<b>Nombre de dossiers dématérialisés de demandes d'autorisation d'urbanisme instruits</b>	BEM	CEA	MSE	MSL	ODA	SEV	<b>MOYENNE</b>
Total Certificat d'urbanisme (CU)	96 %	94 %	95 %	95 %	88 %	94 %	<b>93 %</b>
Déclaration préalable (DP)	61 %	62 %	73 %	64 %	63 %	64 %	<b>64 %</b>
Permis d'aménager (PA)	83 %	100 %	100 %	86 %	78 %	83 %	<b>88 %</b>
Permis de construire (PC)	70 %	76 %	74 %	67 %	68 %	74 %	<b>71 %</b>
Enseigne (EN)	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Permis de démolir (PD)	0	65 %	71 %	80 %	100 %	33 %	<b>58 %</b>
<b>MOYENNE</b>	<b>62 %</b>	<b>79 %</b>	<b>83 %</b>	<b>78 %</b>	<b>79 %</b>	<b>70 %</b>	<b>78,6 %</b>

\*sans les enseignes



L'année 2024 a permis de poursuivre et d'intensifier la mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH), véritable feuille de route des politiques de l'habitat portées par Mauges Communauté.

## LE LANCEMENT DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : OPAH ET OPAH-RU MULTISITES

S'appuyant sur une Maison de l'Habitat qui a rapidement trouvé sa place dans les Mauges, au service des habitants et des professionnels du territoire, deux dispositifs d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat ont été lancés le 1<sup>er</sup> janvier 2024 couvrant l'ensemble du territoire de Mauges Communauté.

L'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) couvre la totalité du territoire et vise à accompagner gratuitement les ménages dans leurs parcours-travaux relatifs à l'amélioration de leur logement. L'opérateur CitéMétrie a été retenu par Mauges Communauté pour accompagner les ménages : audit énergétique, aide à la définition du projet de travaux, évaluation du logement par un ergothérapeute, aide au montage des dossiers de demande d'aides, aide à l'analyse des devis... Plus de 1 200 ménages ont été renseignés par CitéMétrie et 390 dossiers de demande d'aides ont été déposés auprès de l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Un nombre supérieur aux objectifs, pourtant conséquents, qui avaient été indiqués dans la convention d'OPAH. Mauges Communauté soutient également financièrement ces dossiers, en apportant une aide communautaire qui vient abonder les aides de l'Anah ce qui limite le reste à charge pour les ménages soutenus.

L'OPAH-RU multisites (Opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain) concerne les coeurs de bourgs de 11 polarités des Mauges identifiés à l'issue d'une étude pré-opérationnelle menée en 2022 et 2023. L'opérateur ALTER Public a été retenu pour accompagner spécifiquement les ménages dont les logements sont situés à l'intérieur



115  
propriétaires bailleurs  
sensibilisés dans le cadre de  
l'expérimentation Territoire  
démonstrateur



500  
logements sociaux  
livrés sur la période 2024-2026  
dans les Mauges

de ces périmètres resserrés. Ces périmètres font apparaître une concentration plus importante de logements parfois dégradés, vacants, dans lesquels les travaux d'amélioration à entreprendre sont plus difficiles techniquement (maisons de centre-bourg, présence de commerce en rez-de-chaussée, copropriétés, espaces communs...) et souvent plus coûteux. L'accompagnement proposé par ALTER Public nécessite d'entreprendre des démarches « d'aller vers » les ménages : campagnes d'envois de courriers, visite des logements au moment de

la cession d'un bien, études techniques sur certains immeubles dégradés, etc. Plus de 250 contacts ont été recensés en 2024 et 25 dossiers de demande d'aides ont été déposés auprès de l'Anah et de Mauges Communauté.

Le lancement de ces deux dispositifs a engendré une augmentation importante de la fréquentation de la Maison de l'Habitat, désormais bien identifiée comme guichet de référence sur l'habitat. Ainsi, ce sont plus 5 300 ménages qui ont été reçus par la Maison de l'Habitat en 2024, soit une hausse de 40 % de la fréquentation par rapport à 2023. Cette hausse notable a entraîné l'arrivée d'un nouvel agent d'accueil à la Maison de l'Habitat. Ainsi, la Maison de l'Habitat est désormais animée et coordonnée par 2,5 ETP aux côtés des nombreux partenaires qui y tiennent des permanences : ADIL, ALISEE, ABF, CitéMétrie, ALTER Public.

## LA SIGNATURE D'UN CONTRAT TERRITORIAL EN FAVEUR DU LOGEMENT LOCATIF PUBLIC

Mauges Communauté, ses six communes membres, le Département en sa qualité de délégataire des aides à la pierre, mais également les bailleurs sociaux et Action Logement, se sont engagés à porter une action coordonnée et partenariale au travers de la signature du contrat territorial pour le logement locatif public sur la période 2024-2026, comme outil de déclinaison territoriale d'engagements nationaux : renforcer le développement du parc locatif public, rénover le parc existant, faciliter la mobilité des locataires à l'intérieur du parc...

Chacun de ces acteurs est signataire du présent contrat qui a été co-élaboré entre la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024. Chacun des acteurs a approuvé le contenu du contrat et les engagements qui lui sont propres. Sa signature a donné l'occasion de mettre en avant l'engagement partenarial en faveur du parc locatif public. Une visite des logements récemment livrés à Saint-André-de-la-Marche, projet porté par MELDOMYS (ex-Maine-et-Loire-Habitat), a donc été l'occasion de rencontrer les locataires en place et découvrir une illustration de ce que à quoi ressemble le logement locatif public dans les Mauges.

En 2024, le nombre d'agrément accordés par l'État concernant la construction de logements

**Rénovez  
votre logement**

Des aides financières &  
Un accompagnement neutre et gratuit

énergie      façade      rénovation      maintien à domicile

**Vos interlocuteurs**

Magali Ragon      Alexis Bonnami      Corinne Martin

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

Avec le soutien financier de

alter public      L'Île au Musée      EXP'ERGO      Agence nationale de l'habitat      anjou

locatifs publics dans les Mauges n'a jamais été aussi important. Ce sont 224 agréments qui ont été accordés aux bailleurs sociaux (trois fois plus qu'en 2021) ce qui permettra de proposer, une fois livrés, de nouveaux logements locatifs publics sur tout le territoire, en réponse à une demande toujours croissante dans les Mauges (1 800 demandeurs sont en attente de l'attribution d'un logement social en 2024).



## L'AGGLOMÉRATION IDENTIFIÉE COMME « TERRITOIRE DÉMONSTRATEUR » PAR LE MINISTÈRE

Tout au long de l'année 2024, Mauges Communauté a participé, aux côtés de 13 autres territoires à l'échelle nationale, à une démarche expérimentale initiée par le Ministère du Logement et l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Cette dernière visait à expérimenter des outils permettant de renforcer les démarches d'aller-vers les propriétaires bailleurs afin de les inciter à remettre sur le marché des logements vacants ou identifiés comme « passoires énergétiques » (étiquette F et G du diagnostic de performance énergétique).

Avec l'accompagnement des services de l'État, Mauges Communauté a pu expérimenter l'outil Zéro Logement Vacant. Concrètement, une campagne massive d'envois de courriers a été lancée à destination de 800 propriétaires bailleurs du territoire. Plus de 115 d'entre eux ont pris contact avec la Maison de l'Habitat à l'issue de la réception des courriers et certains d'entre eux ont été orientés vers les dispositifs mis en place par Mauges Communauté pour les accompagner dans la remise sur le marché de leurs biens, ou vers des programmes de rénovation énergétique. Une relance est prévue en 2025 afin d'inviter les propriétaires à une réunion Bail Rénov' qui permettra de faire intervenir l'ADIL pour inciter les propriétaires bailleurs à engager des démarches pour remettre sur le marché – ou céder – leurs logements vacants ou dégradés.

## UNE ÉTUDE PLH 2

Le 1<sup>er</sup> PLH de Mauges Communauté se déploie sur la période 2019-2025. Fort d'un budget global de près de 10 millions d'euros, ce 1<sup>er</sup> PLH aura permis de mettre en œuvre des actions ambitieuses pour les Mauges : création de la Maison de l'Habitat, dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat, soutien à la construction de logements locatifs publics, lancement des OPAH et OPAH-RU, aides à la création de logements pour les jeunes, pour les personnes âgées ou en situation de handicap...

Mauges Communauté s'engage dès la fin de l'année 2024, dans l'élaboration du PLH n°2 qui deviendra opérationnel au début du prochain mandat. Ainsi, les élus ont délibéré en faveur de l'engagement d'une étude relative à son élaboration. Le bureau d'études retenu, Guy Taïeb Conseil, accompagnera tout au long de l'année 2025, les élus dans la définition de ce qui constituera la feuille de route Habitat du prochain mandat. La mobilisation des éléments du SCoT révisé sera essentielle afin de décliner plusieurs de ses orientations et recommandations au service de l'attractivité du territoire et du déploiement d'une politique de l'habitat ambitieuse et volontariste.



# MOBILITÉS



**5 755**

élèves transportés sur

**956 511 km**

et **140**

circuits scolaires



**146**

voyageurs TAD

pour **9 022** réservations



**38 707 km**

parcourus par les bénévoles  
du transport solidaire



**134 000**

covoitages réalisés et

**11 200**

nouveaux covoitureurs

En 2024, le service Mobilités Mooj ! renforce son engagement envers les nouvelles formes de mobilité. Le covoiturage est encouragé, le schéma directeur cyclable est à l'étude et l'offre de location et de subvention pour les vélos à assistance électrique (VAE) est étendue. En parallèle, les élus et les représentants des entreprises poursuivent leur réflexion commune et s'accordent sur les actions à prioriser.

## ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS D'HABITUDES AVEC LA POURSUITE DU FINANCEMENT DU COVOITURAGE

Dans le cadre de son plan mobilités, Mauges Communauté soutient le covoiturage. Lancée le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et initialement prévue jusqu'au 30 septembre 2024, une convention a été signée avec les entreprises Karos et Blablacar Daily pour financer les trajets quotidiens domicile-travail des habitants et actifs du territoire, âgés de plus de 18 ans. Étant donné le succès de l'opération, une convention de partenariat unique avec Blablacar Daily est renouvelée pour 1 an, jusqu'au 30 septembre 2025. Le passager covoitureur bénéficie désormais d'une subvention partielle de son trajet à hauteur de 50 centimes.

Grâce à cette initiative, la pratique du covoiturage s'est fortement développée dans les Mauges, avec plus de 130 000 trajets effectués sur l'année 2024, soit près de 60 % de plus que l'année précédente (avec une distance moyenne avoisinant les 30 km) ! Cette pratique contribue ainsi à limiter l'autosolisme et à réduire significativement les émissions de gaz à effets de serre (710 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées en 2024, contre 440 en 2023 et seulement 169 en 2022).

Le Covoiturage dans les Mauges	2023	2024
Trajets	80 000	130 000 (+60 %)
Passagers par véhicules	2,19	2,22
Nouveaux conducteurs	2 730	5 200 (+90 %)
Nouveaux passagers	3 300	6 000 (+82 %)
Tonnes de CO <sub>2</sub> économisées	441	710 (+61 %)

## SUCCÈS CONFIRMÉ POUR LE VAE

En 2024, le service de location de vélo à assistance électrique (VAE) a une fois de plus montré son attractivité avec 99 contrats de location signés sur toute l'année (contre 75 en 2023). Ainsi, les 87 vélos disponibles à la location ont tous été loués simultanément pendant la période estivale. Ce succès peut s'expliquer notamment par une expérimentation lancée en mars 2024 afin d'offrir davantage de proximité au service.

En effet, Mauges Communauté travaille désormais en collaboration avec des vélocistes sur chaque commune nouvelle pour la mise à disposition et le retour des VAE au plus proche des habitants. Également, le service a été étendu en 2024 donnant la possibilité de louer un VAE sur 12 mois consécutifs.

L'intérêt du grand public a été confirmé pour ce service puisqu'à l'issue des contrats de location, 1 personne sur 5 a déposé et bénéficié de l'aide financière pour l'acquisition d'un VAE.

Ainsi, en 2024, le service mobilités a validé 435 dossiers de subvention (100 € ou 350 € en fonction du type de vélo) pour un budget global de 45 000 €. L'accès à l'aide à l'achat a été élargi en fin d'année 2024, laissant la possibilité à plusieurs membres de la même famille de s'équiper. Aussi, le VAE d'occasion est devenu lui aussi finançable par Mauges communauté.



En mars 2024, les élus ont lancé une opération « transhumance » pour ramener, depuis Synergie à Montrevault-sur-Èvre, les VAE prévus à la location dans chaque commune.

## VERS UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE À L'ÉCHELLE DES MAUGES

En 2024, le diagnostic du Schéma Directeur Cyclable a abouti. Plusieurs rencontres avec les communes et les associations pratiquant le « déplacement vélo » sur le territoire ont conduit à l'identification d'itinéraires précis. Ils ont été chiffrés et ont fait l'objet d'un arbitrage en comité de pilotage. Ce schéma reprend les itinéraires cyclables identifiés par le département et s'oriente principalement vers les déplacements du quotidien, notamment le trajet domicile/travail. Les résultats de l'étude présentés fin 2024 permettront d'adopter le Schéma Directeur Cyclable au 1<sup>er</sup> semestre 2025 et d'entamer son déploiement dans les mois qui suivront.

## TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES SCOLAIRES

Lors de l'année scolaire 2024-2025, ce sont 5 755 élèves répartis sur 140 circuits qui ont été transportés sur le territoire de Mauges Communauté pour se rendre à leur établissement scolaire. Cela représente au total 956 511 km réalisés.

Cette année 2024-2025 encore, la sécurité est le maître mot des transports scolaires. Ainsi, le port du gilet réfléchissant est toujours obligatoire et un équipement a été distribué à tous les nouveaux élèves inscrits au service Mooj !

Les actions prévention/sécurité menées par les agents d'exploitation Mooj ! ont été renouvelées et ce sont à nouveau 10 collèges qui ont sollicité une intervention au sein de leur établissement. Ainsi, 48 classes (5 de plus qu'en 2023-2024), soit 1361 élèves de 6<sup>e</sup>, ont bénéficié de cette action.



Dans cette optique de sécurité maximale, le nombre de contrôles dans les véhicules, au départ ou à destination des établissements scolaires a fortement augmenté en 2024. L'objectif étant de vérifier le bon port de la ceinture de sécurité et du gilet haute visibilité ainsi que de limiter l'indiscipline dans les cars.

## UNE STABILISATION DU TRANSPORT À LA DEMANDE ET DU TRANSPORT SOLIDAIRE

Le service de transport à la demande (TAD) dessert les communes déléguées de Montrevault-sur-Èvre et de Mauges-sur-Loire. En 2024, le nombre de voyages réalisés a très légèrement diminué après une hausse constante depuis 2021. Ainsi, 9 022 demandes de transport ont été validées, ce qui représente 64 832 km parcourus.

Opéré par le service mobilités et présent sur les communes de Sèvremoine, Orée-d'Anjou et Montrevault-sur-Èvre, les demandes pour le service de transport solidaire Mooj ! sont en constante augmentation, malgré un fort ralentissement. En 2024, le service a enregistré 704 réservations (contre 614 en 2023) et les 20 conducteurs bénévoles ont réalisé 38 700 km, soit 1 000 km de plus que l'année précédente.

## LIGNE MIXTE : EXPÉRIMENTATION D'UN NOUVEAU SERVICE

À partir de la rentrée de septembre 2024, 16 circuits scolaire transportant les lycéens ont été aménagés pour accueillir les habitants qui ont besoin d'une solution de mobilité. Des circuits ont été fléchés et ouverts à tous. Ils traversent les 6 communes du territoire et desservent 48 communes déléguées. Ils rallient tous le centre-ville de Beaupréau.

Mauges Communauté · 29 août 2024

// OUVERTURE DES CIRCUITS LYCÉENS AUX HABITANTS //

Vous empruntez le même chemin que les lycéens pour vous rendre au travail ? Dès lundi prochain, 16 circuits scolaires transportant les lycéens seront ouverts aux habitants pour leur offrir une nouvelle solution de mobilité. Ces circuits traversent les 6 communes du territoire et desservent 48 communes déléguées. Ils rallient tous le centre-ville de Beaupréau.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire <https://www.mooj.fr/.../les-lignes.../inscription-tarif/> (sous réserve de disponibilité). Le premier mois est gratuit.

Trouvez l'arrêt le plus proche de chez vous sur la carte dynamique <https://www.mooj.fr/.../les-lignes.../circuits-horaires/>

Ville de Beaupréau-en-Mauges | Chemillé-en-Anjou | Ville de Mauges-sur-Loire | Montrevault-sur-Èvre | Commune d'Orée-d'Anjou | Sèvremoine

NOUVEAU :  
des CIRCUITS LYCÉENS  
OUVERTS À TOUS les habitants  
à la rentrée 2024

26 7 commentaires 12 partages

Utilisateur

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié ?

# AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



**312 km**  
de réseaux d'eau  
intégrés au SIG



**65 532**  
connexions aux  
**150**  
cartes accessibles  
dans le WEBSIG



**5 000**  
utilisateurs du portail  
Open Data

*Opération de catalogage, amélioration et migration des données, expérimentation sur la numérisation des plans avec le Grand Cycle de l'Eau... l'année 2024 a été riche de projets pour l'équipe du Service d'information géographique (SIG).*

## LE WEBSIG DEVIENT GÉOMAUGES

Alors que le websig devient officiellement Géomauges, l'année 2024 établit un nouveau record du nombre de connexions à la plateforme : 65 532 connexions, soit + 7.5 % par rapport à 2023, effectuées par 660 utilisateurs (élus ou agents) dont 300 se sont connectés au moins 50 fois dans l'année.

La carte thématique spécifique Observatoire Foncier a été créée en 2024. Cette cartographie essentielle pour le suivi de la consommation foncière est accessible aux agents communaux en charge du suivi foncier et sera, dans un 1er temps, mise à jour annuellement par le service SIG en coordination avec les communes. Plus globalement, si le nombre de cartes thématiques accessibles tend à se stabiliser à 150, la dynamique reste très positive, car les cartes restent en constante évolution, soit au niveau des fonctionnalités, soit en termes de données accessibles.

### GéoMauges Grand Public

Depuis Mars 2024, l'équipe SIG a fait l'acquisition d'une nouvelle plateforme cartographique destinée à la communication auprès du grand public. L'inventaire du patrimoine des Mauges, créé via ce portail a permis d'offrir un aperçu des ces capacités (voir page 20).

D'autres cartographies déjà existantes sur le site internet de Mauges Communauté (déchèteries, points d'apports volontaires...) ont également été récréées avec cette interface pour les moderniser et les rendre plus facilement utilisables par les citoyens.

### Des formations attendues

À la suite du déploiement de la nouvelle version de Géomauges, une vingtaine de formation ont été réalisées sur l'année, principalement au sein des communes, pour permettre la prise en main de la nouvelle version de la plateforme et parfois faire une remise en niveau des utilisateurs.

## Un quart d'heure SIG pour informer

Un nouveau type de réunion a fait son apparition en 2024 : « le Quart d'heure SIG », le principe est simple : une réunion en visio de 15 minutes (pas une de plus) pour présenter un sujet lié au SIG. Sur l'année, 4 sessions ont été réalisées :

- > La nouvelle version de la plateforme et de sa nouvelle identité : GéoMauges
- > La plateforme GéoMauges Grand Public
- > La charte Topo pour l'eau et l'assainissement
- > Les dernières réalisations de l'équipe SIG

Les retours sont très positifs et l'audience importante avec 100 participants par cession en moyenne. Ils témoignent de l'engouement pour ce rendez-vous au format particulier.

## LE CATALOGAGE INDISPENSABLE DES DONNÉES

700 : c'est le nombre de couches de données utilisées dans GéoMauges et contenues dans ses bases de données. Mais pour améliorer leur connaissance, mieux les gérer et pouvoir les rationaliser, il était indispensable de repenser la gestion de l'entrepôt. C'est pourquoi une migration a été initiée vers une base de données unique, qui s'est accompagnée de la mise en œuvre des règles de gestion et d'un processus de création visant à améliorer la qualité et la connaissance des données. Cette opération, qui devrait se terminer en 2025, est essentielle pour permettre d'améliorer et de faciliter le

fonctionnement du SIG, mais elle est également nécessaire pour permettre l'émergence de nouvelles pratiques comme la consultation ou les mises à jour de données au travers d'outils bureautiques.

## AMÉLIORER LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

En 2023, une expérimentation a été lancée avec le Pôle Grand Cycle de l'Eau pour vectoriser les plans de recollement. L'analyse des résultats en 2024 a révélé que cette initiative avait avec un ratio coût/gain/temps peu favorable. L'expérimentation ne sera donc pas généralisée. Un relevé massif des réseaux en classe A a été lancé par marché à bons de commande après un test effectué fin 2024 sur la commune de Bourgneuf-en-Mauges. Les premières analyses déjà très positives mèneront à l'intégration des données finales début 2025.

## L'OPENDATA TOUJOURS EN VOGUE

5000 utilisateurs uniques se sont connectés sur le portail Open Data de Mauges Communauté ou sur les cartes publiées via la plateforme (le nombre est toujours en légère augmentation depuis l'an dernier). Ce chiffre étant réalisé uniquement grâce aux 17 jeux de données disponibles, il témoigne de l'engouement croissant pour les données libre. Le service SIG prévoit d'ouvrir beaucoup plus largement le nombre de données disponibles une fois le catalogage des données terminé.

## L'INTÉGRATION DU PASSIF DES PLAN DE RECOLLEMENT DE L'EAU TERMINÉE

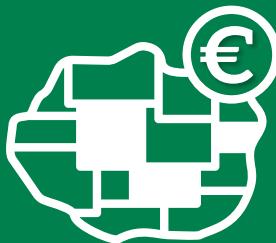
La mission d'intégration du passif des plans de recollement s'est clôturée en 2024 avec 570 nouveaux plans intégrés au SIG, pour un total de 312 Km de réseaux. L'intégration continue des plans se poursuit désormais de manière normal avec l'intégration régulière d'une dizaine de plans par mois.

Communes	Nombre de plans disponibles	Nombre de plans déjà intégrés	Pourcentage d'intégration
Beaupréau-en-Mauges	124	123	99 %
Chemillé-en-Anjou	113	103	91 %
Mauges-sur-Loire	117	108	92 %
Montrevault-sur-Èvre	76	74	97 %
Orée-d'Anjou	378	369	98 %
Sèvremoine	400	393	98 %
<b>TOTAL</b>	<b>723</b>	<b>489</b>	<b>97 %</b>

# DÉVELOPPEMENT

>> UN TERRITOIRE COMPÉTITIF  
ET INNOVANT





**21,6 ha**  
de terrains vendus  
en Zones d'Activités



**94**  
entreprises du territoire  
mobilisées pour transmettre  
leur connaissance des métiers  
et des savoir-faire



**77 500 €**  
en soutien au développement  
du « showroom économie  
circulaire » dans le cadre d'un  
appel à projets régional

*La coopération est la source d'un développement durable et d'un territoire innovant. La réussite de nos actions engagées en 2024 en est l'illustration. Elles sont partagées et portées par l'ensemble des acteurs du développement qu'ils soient institutionnels, entrepreneurs, associatifs ou citoyens sur les thématiques du pôle : économie circulaire, emploi-formation, plateforme alimentaire, Synergie, énergie, tourisme...*

## LE FONCIER ÉCONOMIQUE EN ÉVOLUTION PERMANENTE

### Une dynamique continue des ventes et de l'aménagement des zones d'activité (ZA)

Mauges Communauté a vendu 19 parcelles en zones d'activités représentant au total 21,6 hectares.

- > Beaupréau-en-Mauges : 3 lots, soit 12 277 m<sup>2</sup>
- > Chemillé-en-Anjou : 4 lots, soit 129 479 m<sup>2</sup>
- > Mauges-sur-Loire : 4 lots, soit 25 000 m<sup>2</sup>
- > Montrevault-sur-Èvre : 3 lots, soit 19 144 m<sup>2</sup>
- > Sèvremoine : 5 lots, soit 30 845 m<sup>2</sup>

5 zones ont continué d'être aménagées.

- > Val de Moine IV – travaux de viabilisation.
- > Actipole Loire – travaux de viabilisation.
- > ZI des 3 routes Ouest 2 - travaux de viabilisation.
- > Les Onchères – poursuite des études environnementales.
- > Les Couronnières - poursuite des études environnementale et des négociations foncières puis autorisation d'urbanisme et démarrage des travaux.

## CESSION IMMOBILIÈRE

- ✓ Cession d'un bâtiment de 276 m<sup>2</sup> à l'entreprise DISTILLERIE BABIN > 548 400 €

## UNE ANIMATION ÉCONOMIQUE INDISPENSABLE

### L'énergique animation des réseaux d'entrepreneurs

- > Les Rendez-vous de la Réussite 2024 ont rassemblé 700 chefs d'entreprises à la Loge venus écouter les conseils du mentaliste Fabien Olicard.
- > Une nouvelle dynamique pour l'Association des Entrepreneurs de centre Mauges (AECM) à partir de la conviviale de septembre.
- > Une trentaine de déjeuners avec les acteurs économiques des différentes communes.
- > Plusieurs soirées organisées à Orée d'Anjou et Montrevault-sur-Èvre qui ont rassemblé chacune entre 40 et 50 personnes.
- > Une dizaine conseils d'administration des clubs d'entreprises pour faciliter leur organisation (AECM, Èvre&Co, L'Oréenne, CEMA).

### Un accompagnement individuel assidu des entrepreneurs

Mauges Communauté a poursuivi son action de soutien à la création et à la reprise d'entreprise artisanale, commerciale et de services par l'organisation d'évènements et de dispositif d'aide.

En partenariat avec la Région et l'Association Initiative Anjou, Mauges Communauté a accompagné 50 entreprises en 2024 par l'octroi de prêts d'honneur : 28 créations, 21 reprises et 1 développement d'entreprise. Le comité de prêt a pu se réunir à 11 reprises.

Mauges Communauté a également aidé 6 entreprises à déposer une demande d'aide régionale Pays de la Loire Commerce-Artisanat.

En collaboration avec la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises de Cholet, la collectivité a organisé 5 matinées d'information à la création et à la reprise d'entreprises et 6 évènements dans le cadre des Folles Journées pour Entreprendre au mois d'octobre.

### Une mobilisation du réseau des animateurs commerce toujours intense

En 2024, le réseau des animateurs commerce a continué à développer les réseaux sociaux KDÔMauges en lien avec Ôsez Mauges Tourisme. Une rencontre tous les 15 jours est organisée en visio conférence afin d'échanger sur les sujets commerce et de prévoir les publications sur Facebook, Instagram et Linkedin. Au total, une centaine de portraits de commerçants a été diffusée dans l'année.



**Les Rendez-vous de la Réussite :**  
Un évènement organisé par et pour les chefs d'entreprises du territoire pour favoriser les échanges entre entreprises.

# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN PLEIN ESSOR

## Un parcours « décarbonation » collectif avec 7 entreprises du territoire

Début 2024, Mauges Communauté a lancé un parcours d'accompagnement à la décarbonation et à la transition écologique des entreprises, en partenariat avec Mission Change. L'objectif : proposer une offre d'accompagnement complète auprès des entreprises du territoire pour faire un état des lieux de leurs enjeux et établir une feuille de route de décarbonation et de transition écologique.

Après avoir rencontré une vingtaine d'entreprises pour faire la promotion de ce parcours et organisé un petit déjeuner de présentation début février avec Mission Change, 7 entreprises du territoire se sont engagées dans une première session : CAA agencement, BRAULT Métallerie, BOISSEAU, ALLARD TP, Groupe ELAIA (menuiserie Peau, Probalu, Prostyl), EBM et SOJADIS.

Ce parcours, reconnu et financé en partie par l'ADEME, a alterné un accompagnement individuel avec les équipes de Mission Change et 4 journées collectives, complétée d'une orientation sur les enjeux à l'échelle locale et des actions fléchées dans le PCAET et plan Economie Circulaire de Mauges Communauté.

## Faciliter l'accès à Carbômauges

Au printemps 2024, ALLARD TP a été la première entreprise du territoire à s'engager dans le dispositif Carbômauges à hauteur de 5 000 € sur 5 ans. Cette participation a été l'occasion pour Mauges Communauté de mener une campagne de promotion du dispositif.

À l'été 2024, Mauges Communauté a clarifié le dispositif avec Solenat, association qui gère la contractualisation du dispositif avec les entreprises et les agriculteurs, afin de ne pas fixer de seuil minimal à l'entrée, ni obligation d'engagement pluriannuel. Cette stratégie doit permettre de faciliter la participation des entreprises dans ce dispositif (voir aussi page 43).

## Le projet de Showroom de l'économie circulaire voit le jour en mode collectif

Début 2024, plusieurs groupes de travail ont été réunis avec des partenaires comme l'ADECC, Echobat, l'IRESA, la CMA, la CCI ou encore des entreprises comme Les Grands Bois ou Siléo. Ils ont permis de faire émerger le concept de showroom de l'économie circulaire avec pour objectif de rendre concret l'économie circulaire

afin d'accélérer la transition vers des modèles de production et de consommation plus soutenables et vertueux. Il s'agit de montrer des solutions concrètes et des parcours de transformation pour des entreprises mais aussi pour le grand public.

Courant février, Mauges Communauté a répondu à l'appel à projets « Economie Circulaire » de la région Pays de la Loire pour financer ce projet. En juillet, le projet était officiellement retenu et obtenait un financement à hauteur de 77 500 €. Ce soutien a permis de conforter la collectivité et de mobiliser davantage ses partenaires.

Courant juin, un appel d'offres était lancé pour retenir un scénographe permettant d'accompagner la collectivité dans la concrétisation et le design de ce projet. En parallèle, les échanges avec les entreprises (ERAM, Humeau-Beaupréau, Brangeon, Mulliez-Flory, Société Choletaise de Fabrication, Alise) se sont poursuivis pour construire le contenu du showroom.

Une version 0 du showroom a été imaginé pour dévoiler l'ambition du projet : un premier pôle autour de la filière textile. Cette première version a pu être livrée et présentée lors de l'événement du 9 octobre « Transition, les Mauges en action ».



Les premiers modules du showroom ont ensuite été testé sur la fin de l'année avec des groupes d'étudiants, notamment pour les appréhender en tant que supports d'animation.

Un travail important a été ensuite réalisé par les équipes de Mauges Communauté pour affiner le contenu et la suite du projet qui constituera une priorité de la politique Économie Circulaire des Mauges en 2025.

## LES ACTIONS L'EMPLOI / FORMATION CONTINUENT DE SE DÉPLOYER

### ECL'OR élargi à 3 nouvelles communes

Ce projet expérimenté sur Pouzauges et Montaigu permet de rapprocher les établissements scolaires du monde économique à travers des ateliers animés par des enseignants et des représentants d'entreprises.

26 entreprises engagées sur l'année 2024/2025 de tous secteurs d'activité (industrie, agriculture, santé, restauration collective, bâtiment...). 800 élèves sont concernés par cette démarche qui remet le jeune au centre de son orientation à

travers des ateliers d'éveil à la connaissance de soi et de découverte du monde professionnel. Ce projet est présent sur Orée-d'Anjou, Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre.

Le projet se développera ensuite sur Beaupréau en Mauges avec les deux collèges et la MFR de Jallais pour 2025/2026.

### Les Rendez-vous de l'emploi ancrés

29 entreprises de Mauges-sur-Loire et d'Orée-d'Anjou ont participé aux Rendez-vous de l'emploi le 5 novembre à Saint-Florent-le-Vieil. 450 personnes sont venues majoritairement invitées par France Travail. 42 % des entreprises participantes ont réussi à recruter grâce à cet événement et ont exprimé leur satisfaction.

33 entreprises de Beaupréau-en-Mauges et de Montrevault-sur-Èvre ont participé à l'édition du 14 mars. 610 personnes ont été vues ce jour-là et 56 % des entreprises interrogées ont recruté à la suite de cet évènement entre 1 à 5 personnes.

Ces évènements locaux ont donc leur intérêt pour les entreprises du territoire, marqué par la proximité avec le public.

Les Rendez-vous de l'Emploi propose aux habitants et aux entreprises du territoire des rencontres de recrutement en proximité



## C'est quoi ton Métier ?

Afin de faire découvrir les métiers du territoire des Mauges aux scolaires, la deuxième édition de « c'est quoi ton métier » s'est déroulée au mois de novembre. 68 entreprises du territoire ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs métiers aux élèves des établissements scolaires volontaires. Ce dispositif a été possible grâce à la mobilisation des entreprises et au financement des transports par Mauges Communauté pour les établissements scolaires. 15 établissements scolaires ont participé à cette édition et 1900 jeunes ont pu profiter de ces visites. Pour cette deuxième édition, un concours des meilleurs comptes rendus de visites d'entreprises a été ouvert avec l'attribution de 5 prix (4 prix collège et 1 prix lycée).



## Les Ressources Humaines mobilisées

Des « ateliers RH » ont été organisés à destination des services ressources humaines et des chefs d'entreprises du territoire. 52 entreprises ont pu y participer sur des thématiques diverses : de l'intégration à la fidélisation, prévention en santé mentale, réussir l'ancrage territorial, le management participatif, l'impatriation, recruter sans discriminer... Ces ateliers thématiques répondent à une véritable demande. Ils permettent d'apporter une réflexion à propos de problématiques communes que les entreprises peuvent rencontrer, et un lieu de rencontre entre des problématiques communes que les entreprises peuvent partager dans un contexte de tension de recrutement. Les entreprises qui fréquentent ces ateliers sont de taille et de secteur d'activité divers.

Mauges communauté participe également à d'autres actions en lien avec l'emploi et la formation conjointement avec d'autres partenaires : les journées pour l'emploi de Chemillé en Anjou, Chemillé on s'oriente...

## Une collaboration active avec Cholet Agglomération

Les champs de l'emploi et de la formation dépassent les limites du territoire des Mauges. C'est pourquoi Mauges Communauté collabore avec Cholet Agglomération sur certaines actions au niveau du bassin d'emploi :

- > **La Maison de l'orientation** propose une permanence par mois sur Beaupréau, Chemillé et Saint-Florent-le-Vieil pouvant accueillir 2 RDV. La communication de ses créneaux se fait via le site internet de Mauges Communauté et auprès des établissements scolaires du territoire.
- > **Le Journal de l'orientation** vient relayer l'actualité de la Maison de l'orientation, mais également présenter des parcours de réussite. Trois journaux ont été distribués au cours de l'année 2024 directement auprès des établissements scolaires afin que les élèves puissent le partager avec leurs familles.
- > La co-organisation d'un **Forum pour l'emploi** au parc des exposition de la Meilleraie à Cholet en septembre 2024 regroupant 167 entreprises dont une trentaine des Mauges. 2 300 personnes sont venues à ce forum dont 16 % d'habitants des Mauges.

The image shows the cover of the third issue of the magazine "Explôrez". The title is prominently displayed in large pink letters. Below it, the subtitle reads "LA RENCONTRE THÉMATIQUE DES MAUGES". The cover features a photograph of several people in a workshop or office environment, engaged in discussion around a table. At the bottom, there is a call-to-action in French: "INNOVER & COOPÉRER POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE". In the bottom right corner, there is a logo for "MAUGES COMMUNAUTÉ" featuring stylized green and blue shapes. The bottom left corner indicates the issue number "n°3" and the publication period "SEMESTRIEL Avril 2024".

# LE TIERS-LIEU SYNERGIE EN PLEINE CROISSANCE

## Plus d'entreprises hébergées

Le nombre d'entreprises hébergées à Synergie en 2024 a augmenté et, preuve d'une dynamique engagée des entreprises résidentes, elles ont augmenté leur activité et prennent plus d'espace sur le tiers-lieu. Fin 2024, environ 5000 m<sup>2</sup> sont utilisés sur le site pour l'accueil de ces entreprises résidentes.

## Un lieu totem pour l'évènementiel

De nombreux événements sont co-organisés avec les partenaires économiques du territoire et du département. Le site est devenu un lieu connu et reconnu pour échanger sur l'économie circulaire et les transitions sociétales et environnementales.

## Concrétisation de l'espace formation

À l'été 2024, le LAB a été installé dans une première version. La suite du projet est préfigurée avec des travaux importants sur l'espace formation de 1 700 m<sup>2</sup>, vers des services et machines requises pour concevoir, prototyper et former les acteurs économiques aux modes de production numériques.

Les travaux sur l'espace formation ont été achevés fin 2024 et la première promotion des Compagnons du Devoir a été accueillie, dans le cadre du déploiement de Deffinov, sur une formation « Pro Construction Bois ». Les compétences visées son l'utilisation d'outils numériques et l'intégrer des pratiques de fabrication en réemploi grâce à un approvisionnement direct à la matériauthèque Siléo.

## Des perspectives pour l'avenir

Enfin, l'année 2024 a été une année de réflexion sur la suite du développement de Synergie, pour imaginer comment faire évoluer le site, dont le centre du bâtiment date de 1911. Les projets sont multiples :

- > installer de nouvelles activités, notamment une offre d'hébergement pour les personnes en formation, mais aussi une offre pour répondre à une demande de logement ponctuel à destination des entreprises (pour les salariés en période d'essai ou encore les stagiaires) ;
- > une plateforme d'échanges multimodale pour faciliter la mobilité ;
- > des espaces rénovés avec un travail particulier sur les volets thermiques et renaturation.



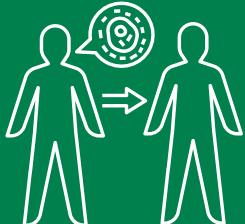
La communication, les évènements professionnels et les visites grand public se multiplient pour faire connaître ce lieu totem dédié à l'économie circulaire.

# AGRICULTURE ET ALIMENTATION



**500**

personnes sensibilisées aux enjeux du consommer local, durable et sain lors de la Semaine de l'Alimentation et Changer d'Ère



**400**

porteurs de projets agricoles et futurs cédants sensibilisés aux enjeux de transmission agricole



**17**

dossiers de collectifs d'agriculteurs reçus pour l'appel à projets Éviter - Réduire - Compenser d'une enveloppe de

**104 000 €**

En 2024, Mauges Communauté a poursuivi sa politique envers le monde agricole, pilier économique du territoire. Du développement de la plateforme alimentaire de produits locaux aux actions concernant le défi du renouvellement des générations en agriculture, la politique agricole et alimentaire de Mauges Communauté a permis de mettre en avant l'agriculture locale et résiliente du territoire.

## LE SOUTIEN DE L'AGRICULTURE FACE AU DEFI DU RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

Le plan d'actions du dispositif régional Territoire Pilote Transmission s'est terminé fin 2024. Plusieurs actions ont eu lieu, comme des accompagnements individuels de futurs cédants ou des temps de rencontres entre porteurs de projets et futurs cédants.

- > 10 futurs cédants ont été accompagnés individuellement entre 2022 et 2024 par la Chambre d'Agriculture et l'association Vivre au Pays ;
- > Les différentes soirées autour de la thématique de la transmission ont permis de réunir environ 160 personnes, et de toucher près de 400 porteurs de projets ;
- > Il y a désormais quatre fois plus d'offres inscrites sur le répertoire Départ/Installation de la Chambre d'Agriculture ;
- > Des élèves de primaires et de formations agricoles ont participé à certaines actions de la Chambre d'Agriculture et du GABBAanjou, les sensibilisant aux enjeux de la transmission ;
- > Le taux de renouvellement des générations agricoles est resté constant sur le territoire des Mauges : 2 départs pour 1 installation.

Un bilan positif qui engage Mauges Communauté à poursuivre les partenariats avec les structures déjà engagées dans la transmission agricole : Chambre d'Agriculture, GABBAanjou et Vivre au Pays. L'objectif pour 2025 est de maintenir la dynamique lancée autour de l'enjeu de la transmission agricole en ciblant les actions sur l'accompagnement des cédants.

# LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE POUR SON RÔLE NOURRICIER

Les partenariats avec le CPIE Loire Anjou et la Chambre d'agriculture sont toujours en cours pour animer les actions du [Plan Alimentaire Territorial \(PAT\)](#) de Mauges Communauté.

## Sensibiliser grand public et professionnels de la restauration collective

Un [Défi Foyer à Alimentation Positive](#) a été lancé en octobre 2024, coordonné avec le CPIE et le GABBAanjou. Son objectif était d'accompagner le passage à alimentation locale, durable, de qualité sur Mauges Communauté en touchant un public le plus large possible. 38 foyers sont mobilisés et répartis en 4 équipes, animées par le CPIE Loire Anjou, le centre social Val'Mauges, le centre social Rives de Loire et l'Association Familles Rurales de Saint-André-de-la-Marche. La clôture et le bilan de Défi Foyer à Alimentation Positive est prévue en 2025.

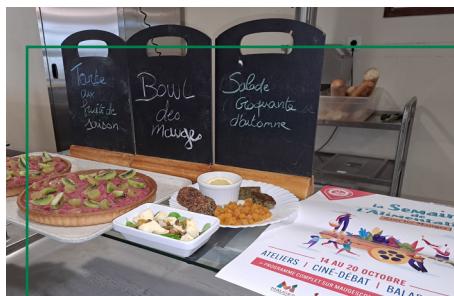
La 3<sup>e</sup> édition de la [Semaine de l'Alimentation dans les Mauges](#) « La santé dans nos assiettes ! » s'est déroulée du 14 au 18 octobre 2024, coordonnée par le CPIE Loire Anjou et Mauges Communauté. Plusieurs structures locales se sont impliquées dans l'organisation de cet événement dont les centres sociaux, AMAP, associations... Le programme s'est articulé

autour des événements suivants : ciné-débat, ateliers de cuisine, animations scolaire... Ces différentes animations ont permis de sensibiliser près de 500 personnes sur les enjeux du Consommer Local. Par ailleurs, la thématique a aussi été mise en avant lors de l'événement Changer d'Ère, qui s'est déroulé en partenariat avec la Ferme d'Activités des Mauges pendant la Fête des Cucurbitacées (voir aussi page 50).

« [Une étoile dans nos cantines](#) », événement co-organisé avec la Chambre d'Agriculture, a réuni les cuisiniers de restaurants collectifs du territoire au Domaine de la Brûlaire le 16 octobre dernier. Un partage de pratiques ainsi qu'un forum de producteurs ont permis de mettre en place une nouvelle dynamique autour des produits locaux.

## Expérimenter une plateforme alimentaire territoriale de produits locaux

L'autre ambition du PAT des Mauges est l'expérimentation d'une plateforme alimentaire de produits locaux. Cette expérimentation a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2023, qui a été présentée en février 2024, lançant le projet. Un chargé de développement de la plateforme a donc été recruté en septembre 2024. Son arrivée a permis de travailler sur l'ébauche d'une mercuriale pour la plateforme grâce aux rencontres avec les producteurs, l'élaboration de cahiers des charges pour lancer des études économiques, juridiques et logistiques dès 2025. L'objectif de ces études est de pouvoir lancer l'activité de la plateforme en 2026.



La Semaine de l'Alimentation devient l'évènement phare de promotion du manger local dans les Mauges.



# ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Réduire les GES, augmenter le stock de carbone et adapter les pratiques agricoles

Les lauréats de l'appel à projets Climat Agriculture continuent le déploiement de leurs actions sur le territoire. La journée du 9 octobre 2024, « Transitions, les Mauges en action ! » leur a permis de partager leurs initiatives entre acteurs de la transition écologique.

En parallèle, le CPIE Loire Anjou a organisé une conférence sur « L'agriculture de demain dans les Mauges », en présence de Serge Zaka, agroclimatologue, ainsi que d'agriculteurs du territoire qui ont témoigné de l'adaptation de leurs pratiques face au changement climatique.

## Préserver le paysage bocager caractéristique des Mauges

> Développer une filière de valorisation du bois bocage

Le bocage est un élément important du territoire et de l'agriculture des Mauges. L'année 2024 a permis la réalisation du premier diagnostic du bocage dans les Mauges. Une première réunion avec tous les acteurs concernés a lancé une dynamique partenariale et a favorisé l'interconnaissance. Un plan d'actions a été élaboré pour la structuration d'une filière de valorisation du bois-bocage dans les Mauges. Il a fait l'objet d'une candidature à l'appel à projets de l'ADEME concernant la valorisation du bois-bocage.

> Animer un marché local du carbone

Le projet CarbÔmauges s'est poursuivi, avec 20 agriculteurs engagés dans la démarche depuis son lancement. Un premier contrat

entre Solenat et l'entreprise locale ALLARD TP a été signé en 2024. L'objectif est de continuer la recherche d'entreprises locales prêtes à s'engager dans un projet de territoire en lien avec les agriculteurs des Mauges afin de développer un marché du carbone local (voir aussi page 37).

## SOUTENIR L'AGRICULTURE EN TANT QUE PILIER ÉCONOMIQUE DES MAUGES

L'appel à projets Éviter-Réduire-Compenser a été renouvelé en 2024. À la suite de l'arrêt de certains projets lauréats en 2022, une enveloppe de 104 000 € a pu être récupérée afin de la partager entre des collectifs d'agriculteurs des Mauges. Cet appel à projets, lancé en mai 2024 avec l'organisation d'une réunion publique d'information, s'est clôturé en octobre 2024. Une quinzaine de dossiers portés par différents collectifs d'agriculteurs ont été déposés, et seront analysés dès début 2025.

## ENCADRER LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS AGRIVOLTAÏQUES

Le territoire des Mauges, par son identité agricole affirmée, a vu le nombre de projets agrivoltaïques se multiplier avant et depuis la parution du décret n°2024-318 du 8 avril 2024 relatif au développement de l'agrivoltaïsme. Afin d'éviter les projets dits « alibis » sur le territoire, Mauges Communauté a fait le choix d'encadrer le développement de ces projets agrivoltaïques par la rédaction d'une charte. L'objectif est donc d'établir un cadre de développement territorial des projets agrivoltaïques mettant l'agriculture au centre.

### Les engagements de la charte

- > Favoriser une agriculture résiliente, nourricière et bocagère, et éviter les projets alibis sur les terres agricoles
- > Faire de l'agrivoltaïsme un des éléments de la diversification et permettre un meilleur partage de la valeur
- > Mettre en œuvre les objectifs ambitieux du PCAET – Territoire à énergie positive en 2050, et répondre aux enjeux du changement climatique





# TOURISME



**38**

entreprises engagées  
dans le tourisme d'affaires



**376 305**

visites  
sur [osezmauges.fr](http://osezmauges.fr)



**102**

entreprises ouvrent leur porte  
au public pour  
C'est quoi ton entreprise ?



**405**

commerces locaux adhèrent  
à KDôMauges

En 2024, l'activité touristique s'est maintenue malgré un contexte d'actualité et météorologique compliqué. Deux records ont été à nouveau battus : la visibilité numérique et l'événement « C'est quoi ton entreprise ? ». De nouveaux projets structurants pour les Mauges ont été amorcés, avec notamment le tourisme équestre dont l'événement inaugural a marqué l'année, et aussi la valorisation patrimoniale, le tourisme fluvial et le vélo ont fait l'objet de démarches concertées. Enfin, Ôsez Mauges Tourisme a poursuivi son action collaborative en faveur de l'économie locale avec les chèques KDôMauges et les coffrets des Mauges.

## « ÉVÉNEMENTS PRO » MAINTIENT LE CAP

La persévérance dans les actions menées : prospection, communication, salons, participation aux réseaux des entreprises... contribue à une notoriété croissante du service Événements Pro. En 2024, les Mauges étaient représentées au salon So Événements de Rennes.

35 projets ont été mis en place (contre 37 en 2023) pour un chiffre d'affaires de près de 115 000 € (contre 116 000 € l'an dernier). Ce chiffre ne traduit pas l'ensemble des retombées du service, il faut lui adjoindre tous les résultats générés en direct auprès des prestataires, montant qu'on ne peut estimer précisément.

## SAISON 2024 : UNE FRÉQUENTATION STABLE MALGRÉ UN CONTEXTE DÉFAVORABLE

Le contexte contraint par la météo pluvieuse, l'actualité politique et les Jeux Olympiques, n'a globalement pas été favorable à l'activité touristique de la saison 2024. Toutefois le nombre de demandes à l'accueil s'est maintenu avec 18 313 demandes contre 17 870 en 2023. Le compteur Loire à Vélo de St-Florent-le-Vieil à Mauges-sur-Loire, malgré une baisse de 14 % par rapport à l'année précédente sur la période de juin à septembre, a connu un mois d'août record avec 9 572 passages.

Le chiffre d'affaires des ventes de séjours, de billetterie et de boutique dans les accueils des offices de tourisme et sur le web ont totalisé 137 483 € en 2024 contre 83 846 € en 2023.

La capacité en hébergements marchands a évolué de 6 % entre 2019 et 2024, ce qui témoigne d'une bonne dynamique du secteur touristique et de l'attrait de notre territoire auprès d'un public en quête de nature et d'un tourisme plus doux.

## RÉSEAU DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES : PROXIMITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

Le lancement de saison, les Masterclass et les ateliers dédiés ont renforcé l'implication des acteurs touristiques et contribué à consolider un réseau engagé dans la promotion et le développement du territoire. Présents sur chaque commune nouvelle, les six référents territoriaux jouent un rôle clé dans le lien de proximité avec les prestataires loisirs et affaires, en assurant une veille constante sur leurs besoins et attentes.

Ces retours terrain ont nourri l'édition 2024 du Guide du Partenaire, conçu comme un outil au service de l'amélioration continue de l'offre et de la valorisation des activités.

## D'ARTAGNAN : UNE NOUVELLE ROUTE ÉQUESTRE EUROPÉENNE INAUGURÉE



L'année 2024 a été marquée par l'organisation d'un événement unique à l'occasion de l'inauguration de la Route Européenne D'Artagnan. Avec l'impulsion du Comité Régional du Tou-

risme Équestre et du Département de Maine-et-Loire, les communes des Mauges se sont investies dans l'aménagement de l'itinéraire sur leur territoire. Le territoire compte dorénavant 100 km d'itinéraire équestre sur les 260 aménagés sur le département.

Les 9, 10 et 11 mai, 3 événements à l'échelle du département ont marqué l'inauguration de la Route Européenne D'Artagnan. La 1<sup>re</sup> date concernait les Mauges sur le site de l'hippodrome de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges et a rassemblé plusieurs milliers de visiteurs tout au long de la journée jusqu'au spectacle équestre en soirée.

## UNE VISIBILITÉ NUMÉRIQUE À SON PLUS HAUT NIVEAU

Le site web a enregistré une hausse de 20 % par rapport à 2023 pour atteindre 297 443 visiteurs.

Parmi les pages les plus plébiscitées figurent, dans l'ordre, l'agenda, « À faire, à voir », le « Top 10 des activités autour du Puy du Fou », les villages entre Angers, Nantes et Cholet, et les sorties aux alentours d'Angers.

Sur les réseaux sociaux, des publications collaboratives avec Anjou Tourisme, ont apporté une plus large visibilité, avec par exemple une valorisation de Montrevault sur Instagram ayant généré 20 478 vues. Les sujets les plus appréciés ont concerné le patrimoine en lien avec la randonnée et les distinctions reçues sur le territoire.

Le réseau LinkedIn témoigne d'une belle dynamique vers la cible professionnelle avec 3 222 abonnés fin 2024.

## INGÉNIERIE-DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE, DU VÉLO ET DU TOURISME FLUVESTRE

En lien avec les services communication, patrimoine et tourisme des communes et de Mauges Communauté, une réflexion partagée a abouti à la création d'un Guide du patrimoine. Ce document rassemble des recommandations pour améliorer la qualité des panneaux

d'interprétation et servira de base au prochain appel à projets de Mauges Communauté.

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable de Mauges Communauté, Ôsez Mauges Tourisme a étudié le potentiel touristique du territoire et proposé des itinéraires adaptés à une découverte touristique à vélo.

L'étude interterritoriale pour le développement du tourisme fluvial ayant abouti au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, une convention de coopération est en cours de formalisation avec les communautés de communes de Sèvre & Loire et du Pays d'Ancenis, Nantes Métropole et VNF autour de projets d'aménagements, de valorisation et d'animations d'escales.

## PARTICIPATION ET FRÉQUENTATION RECORDS POUR « C'EST QUOI TON ENTREPRISE ? »

L'édition 2024 de « C'est quoi ton entreprise ? », organisée du 1<sup>er</sup> au 31 octobre, a franchi un record avec la participation de 102 entreprises. Celles-ci ont accueilli 4 007 visiteurs, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2023.

L'engouement a été immédiat : 1 000 réservations ont été enregistrées dans les 30 premières minutes suivant l'ouverture de la billetterie. Les secteurs ayant suscité le plus d'intérêt ont été, dans l'ordre, l'industrie et la technologie, le

textile et la chaussure, puis l'automobile et le transport.

L'événement continue de bénéficier d'une large couverture médiatique, avec 23 retombées presse en 2024, dont Les Échos, Le Journal des Entreprises et Usine Nouvelle.

## « MON CÔFFRET DES MAUGES » ET CHÈQUES KDÔMAUGES : DES INITIATIVES RECONNUES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

70 producteurs et 20 distributeurs locaux sont engagés à travers une charte « Mon cOffret des Mauges » dont l'objectif est de valoriser les Mauges à travers la qualité des produits représentés.

Les chèques KDôMauges ont totalisé des ventes à hauteur de 127 740 €, un résultat en hausse après 2 années stables autour de 100 000 €. Cette augmentation est le résultat du travail dynamique d'animation des chargés de commerce des communes et de Mauges Communauté ainsi que du service Événements Pro. 455 commerces sont affiliés fin 2024 (contre 421 fin 2023).



# ÉNERGIES RENOUVELABLES



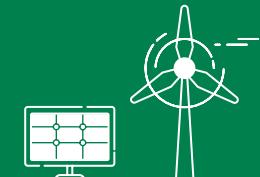
**500 000 KM**

parcourus  
grâce au BioGNV  
vendu sur la station de  
Mauges-sur-Loire



**14**

visites de sites organisées  
pour 150 personnes touchées



**49,1 GWh**

produits grâce aux projets  
de la SEM et ses partenaires  
soit la consommation électrique  
hors chauffage de 30 687  
habitants

Pour répondre à l'objectif fixé par Mauges Communauté de devenir un territoire à énergie positive avant 2050, la SEM Mauges Énergies assure le développement des énergies renouvelables sur le territoire des Mauges depuis 2020. Elle a tout d'abord participé financièrement et à la gouvernance de projets de production d'énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque) ainsi qu'à l'émergence d'une filière d'énergie de biométhane produit dans les Mauges par la construction d'une station de BioGNV à la Pommeraye.

Si la première phase du développement de Mauges Énergies a consisté à investir dans des projets, son objectif aujourd'hui se construit dans le développement de projets afin d'y appliquer sa stratégie, basée notamment sur la gouvernance locale et le co-développement. L'équipe de Mauges énergies évolue en fonction avec l'arrivée en avril 2024 d'un nouveau chargé de projets EnR.

## ÉMULATION AVEC LES COLLECTIFS CITOYENS

Sur les communes où elle a des projets, Mauges Énergies s'associe avec des collectifs citoyens, et des fournisseurs d'énergie d'origine renouvelables pour mener à bien le développement de projets éoliens et photovoltaïques.

Le collectif d'Orée d'Anjou est bien lancé puisqu'autonome sur la réalisation d'une centrale solaire de 80 kWc. Celui de Sèvremoine est encore en émergence, dans le cadre de l'appel à projets Polliniser. Des études environnementales et les mesures de vent du projet de Champ Fleury à la liaison entre Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre sont été lancés également. Des réunions publiques sont notamment organisées afin de sensibiliser les habitants et de répondre à leurs éventuelles craintes.

## UN POTENTIEL ÉOLIEN TOUJOURS PRÉSENT

### Les parcs éoliens en exploitation

Les parcs de l'Hyrôme et des Grands Fresnes poursuivent leur fonctionnement sans encombre.

## Deux sites éoliens potentiels identifiés

L'année 2024 a été l'occasion de poursuivre des discussions déjà engagées avec un développeur en vue de prévoir un partenariat en matière de co-développement, d'intégrer des citoyens dans ces discussions et d'engager un dialogue avec les communes concernées. Le premier projet au développement 100 % territorial qui a reçu un avis défavorable de la commune en 2022 s'est poursuivi en 2023 suite à la délibération sur les zones d'accélération ENR. Début 2024, la décision du conseil municipal a été rendue favorable. Le second site est projeté dans le cadre d'un co-développement avec un partenaire privé et de citoyens.

## Des actions pour le renouvellement de parcs éoliens existants

Mauges Énergies est en négociation et échange avec un propriétaire privé de deux parcs éoliens existants dans les Mauges pour investir dans l'exploitation actuelle de ces parcs et participer ensuite au développement futur du renouvellement dans une échéance de 5 à 10 ans. Cette démarche territoriale avec une structure citoyenne se fait au côté d'Enercoop pour chaque parc. Les négociations sont actives.

## LE PHOTOVOLTAÏQUE EN PLEIN ESSOR

### La centrale photovoltaïque Smilé Photov'Bourgneuf en exploitation

La centrale est en service depuis février 2022. L'exploitation est engagée et suit son cours, la production 2024 a vu une forte baisse de l'ensoleillement (-20%). Mauges Énergies et ses partenaires ont continué leurs échanges pour compléter la centrale de 4,9 MWc déjà installée par une 2<sup>e</sup> centrale de près d'1 MWc sur les 1,3 ha encore disponibles.

### Du photovoltaïque sur les bâtiments communaux

Mauges Énergies a installé une centrale de 90 kWc sur le centre technique de Saint-André-de-la-Marche à Sèvremoine. Elle a été mise en service en juillet 2023 et continue de produire de l'énergie électrique pour les Mauges.

Les études sont finalisées sur le pôle de santé de Saint-Macaire-en-Mauges à Sèvremoine pour y installer une centrale de 130 kWc en toiture. L'installation sera finalisée fin 2025.

## Appel à manifestation d'intérêt

Après une forte mobilisation des communes des Mauges, un appel à manifestation d'intérêt a permis de localiser et définir 85 projets de solarisation du patrimoine communal et intercommunal pour environ 12,7 MWc au total. Ces projets sont la pose d'ombrières sur des parkings, la pose d'ombrières sur des terrains sportifs et la pose de panneaux solaires sur des toitures. Ils seront réalisés sur 5 ans.

Six projets d'ombrières seront installés fin 2025 début 2026 pour une production effective des premiers projets en cette fin d'année.

## Accompagner le développement du photovoltaïque auprès des acteurs économiques

Mauges Énergies a mobilisé les acteurs économiques et les entreprises afin d'animer territorialement :

- > la mise en place de boucles d'autoconsommation collective sur le territoire ;
- > l'acculturation et la mobilisation des entreprises pour la diversification de leurs sources d'approvisionnement énergétiques avec des projets EnR (notamment des Mauges et portées par Mauges Énergies).

Les derniers décrets entrés en applications permettront un déploiement de ces boucles d'autoconsommations à l'échelle des Mauges et pour des boucles de 5 MW permettant ainsi la production et la consommation locale d'énergie électrique localisée sur les Mauges à plus grande échelle.

## Où en est le Biogaz pour la mobilité ?

À ce jour, Mauges Énergies s'est associée avec plusieurs acteurs allant d'entreprises du secteur du transport, aux transporteurs d'énergie, aux producteurs de Biogaz des Mauges en passant par certains clients des transporteurs. Cette association a permis de construire une station de BioGNV à la Pommeraye en service depuis avril 2023. Cette station permet le développement de cette nouvelle filière d'énergie propre.





31

familles engagées dans le défi  
Déclic Eau Énergie



152

participants à l'évènement  
Transition,  
les Mauges en action !



400 000 €

de financement  
pour les initiatives locales  
dans le cadre  
de l'appel à projets  
« Transition écologique »

Année de mi-parcours pour le Plan Climat Air Énergie Territorial, Mauges Communauté a invité en 2024 les acteurs du territoire à se rencontrer pour faire le bilan des initiatives menées en faveur de la transition écologique, pour coopérer et se projeter dans les politiques de Mauges Communauté.

## PCAET : UN BILAN COLLECTIF À MI-PARCOURS

Le 9 octobre 2024, Mauges Communauté a organisé une journée de réflexion et d'échanges « Transition, les Mauges en action ! » dédiée au bilan de mi-parcours des actions menées en faveur de la transition écologique sur le territoire. L'objectif principal de cet événement était d'encourager la collaboration entre les acteurs locaux et de faire le point sur les avancées des différents plans :

- > l'économie circulaire
- > le Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
- > le Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- > le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

Cet événement a réuni une grande diversité de participants témoignant d'une mobilisation collective au service des objectifs environnementaux du territoire : représentants des collectivités territoriales (élus ou agents), acteurs économiques locaux, chambres consulaires et associations.

Trois piliers fondamentaux se sont dégagés, qui constituent le socle de leur action évolutive en faveur de la transition écologique :

- > **La transversalité** se traduit par la mise en œuvre de schémas et d'actions intégrées qui permettent de maximiser les synergies entre les projets.
- > **L'approche coopérative** de Mauges Communauté s'appuie sur un partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette dynamique permet une meilleure appropriation des projets par les parties prenantes et favorise un engagement durable en faveur de la transition écologique.
- > **L'audace** est incarnée par l'ambition du territoire de devenir un Territoire à Énergie Positive d'ici 2050.

(Voir aussi page 43)

## LA SOLUTION TIKO POUR LES HABITANTS

À la suite d'un appel à manifestation, Mauges Communauté a signé un partenariat avec Tiko, société filiale d'ENGIE et opérateur d'effacement de RTE, pour déployer des thermostats connectés. Cette opération permet de réguler les consommation d'énergie chez les foyers se chauffant à l'électricité. Ce dispositif contribue également à la stabilisation du réseau électrique, notamment lors des pics de consommation.



## DES ZONES D'ACCÉLÉRATION ENR

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, prévoit que les communes définissent des zones qu'elles jugent préférentielles et prioritaires pour le développement des énergies renouvelables. On les appelle « zones d'accélération des énergies renouvelables » (ZAEEnR). En s'appuyant sur une méthodologie commune et en collaboration avec le SIEML, Mauges Communauté et Mauges Énergies, chaque commune a étudié le potentiel de production pour l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation ou la chaleur renouvelable.

Chaque commune a proposé une période de concertation d'au moins 3 semaines sur les mois de novembre et décembre. Après analyse des avis recueillis lors de la concertation, les communes ont délibéré en janvier ou février pour définir ses ZAEEnR.

## CARBÔMAUGES

Voir pages 37 et 43

## CONSEILLER SUR LE SOLAIRE

Solaire en Anjou, le programme de massification solaire piloté par le SIEML à l'échelle départementale a permis de sensibiliser sur le territoire de Mauges Communauté, près de 70 personnes dans le cadre d'animations, notamment des balades solaires. 33 personnes ont aussi pu bénéficier de permanences assurées par Alisée pour accéder à un conseil neutre et gratuit sur l'installation de panneaux.

## LE SLIME, UN NOUVEAU DISPOSITIF CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis novembre 2024, Mauges Communauté a mis en place un Slime : service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, une méthodologie proposée par le réseau CLER.

Ce service propose aux ménages en situation de précarité énergétique, des visites à domicile réalisées par l'association Alisée pour un accompagnement sur-mesure (état du logement, habitudes de consommation des flux, factures d'énergie...). Des petits équipements sont proposés selon les besoins (ampoules basse consommation, mousseurs d'eau, multiprises avec interrupteurs, boudins de porte etc.) Ce dispositif est également associé au Pass'eau, financé par la SAUR pour lutter contre la précarité hydrique.

La détection et la bonne orientation des ménages après la visite est possible grâce à plusieurs partenaires essentiels au déploiement du SLIME : la Maison de l'Habitat, les CCAS des Communes, la Maison Départementale des Solidarités des Mauges, l'ADIL 49, le CLIC ou encore les associations caritatives du territoire.

## CHANGER D'ÈRE S'INVITE AU 25<sup>E</sup> MARCHÉ DES CUCURBITACÉES

Les 19 et 20 octobre, la Ferme d'activités des Mauges a accueilli la 6<sup>e</sup> édition de Changer d'ère organisé par Mauges Communauté, dans le cadre de la 25<sup>e</sup> édition du Marché des Cucurbitacées à Roussay / Sèvremoine. Rassemblant chaque année près de 10 000

personnes, cet évènement permet de soutenir l'activité de son foyer de vie de 39 adultes en situation de handicap mental.

Le thème de cette année était « Ensemble, mangeons mieux ! ». Cette action a été conduite en transversalité entre les services de Mauges Communauté : transition écologique (PCAET), alimentation (PAT), Solidarités Santé (CLS), tourisme, réduction des déchets, culture.

Mauges Communauté a fait intervenir de nombreux partenaires : le CPIE, les associations Du Pain Sur La Planche et Solidarifood ou encore la Chambre d'Agriculture. Au programme : des ateliers de cuisines et sur les biodéchets, une causerie autour du « bien manger » et un escape game sur la neutralité carbone. Une animation « jeux m'alimente » a été également proposée sur le lieu du ravitaillement de la randonnée organisée le dimanche matin. Il s'agissait par des jeux ludiques, quiz... de proposer aux randonneurs une pause pour découvrir les bénéfices d'une alimentation saine, les clés pour faire évoluer son alimentation au quotidien.

(Voir aussi pages 42 et 58)



## SÉMINAIRE TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE

Le 12 juin 2024, Mauges Communauté a organisé son 3<sup>e</sup> séminaire Territoire Engagé Transition Écologique ADEME. Plus de 200 agents et élus du territoire étaient présents, témoignant d'une dynamique qui ne faiblit pas sur le territoire.

Le film « Et si l'écologie était la matrice des politiques intercommunales ? » a été diffusé, suivi d'une discussion avec le réalisateur et géographe Martin Vanier.

Ensuite, 6 thèmes étaient proposés pour faire avancer les problématiques rencontrées sur le territoire :

- > un atelier sur la qualité de l'air
- > un retour d'expérience sur le budget vert avec le témoignage de la commune de Betton
- > le jeu Iteneraire sur l'évolution des métiers
- > une présentation et des retours d'expérience sur la construction et la rénovation à faible impact environnemental et à fort impact social animé avec le réseau ÉCHOBAT
- > une balade vélo à la découverte des aménagements cyclables de Beaupréau-en-Mauges
- > un échange avec les élus et les agents de la Communauté de communes du Thouarsais.

## FORMER LES AGENTS VERS LES ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Mauges Académie s'est pleinement concrétisée avec 3 newsletters trimestrielles préparées par Mauges Communauté et les communes. Au programme : des ateliers 2tonnes, des sessions escape game Mission CO2, des fresques, des MOOCs, des formations proposées par le CNFPT ou encore des visites (énergie renouvelables et rénovation énergétique).

## MISSION CHANGE ET LA DÉCARBONATION DES ENTREPRISES

Voir page 37

## APPELS À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES ET AGRICULTURE CLIMAT

Dans le cadre de la démarche de transition écologique de Mauges Communauté, les élus ont voté le 18 septembre l'attribution d'une nouvelle enveloppe de 400 000 € pour relancer un appel à projet Initiatives citoyennes #2. Avec une aide plafonnée à 30 000 € par projet, Mauges Communauté a reçu 70 pour un montant total d'1,2 millions sollicités.

En parallèle, les lauréats des appels à Projet « Transition écologique Initiatives citoyennes » et « Agriculture Climat » lancés fin 2022 ont continué la concrétisation de leurs actions.

### Serge Zaka, agroclimatologue invité par le CPIE Loire Anjou

Dans le cadre de l'appel à projet « Climat et Agriculture », le CPIE Loire Anjou a bénéficié d'une subvention pour organiser un temps d'échange sur l'agriculture de demain. L'agroclimatologue Serge Zaka est venu à Beaupréau en février dernier témoigner et apporter ses connaissances sur le changement climatique et l'adaptation du monde agricole (voir aussi page 43).

### Ouverture de la Matériauthèque

La matériauthèque Siléo a ouvert les portes de son magasin le 6 janvier 2024. La vente est désormais ouverte tous les mercredis, vendredis et samedis. L'activité a augmenté progressivement toute l'année, ponctuée également par des séries de visites organisées par Mauges Communauté ou d'autres sollicitations extérieures au territoire. Les coopérations de la matériauthèque avec les autres acteurs de Synergie se sont considérablement développées. Cela confirme l'intérêt de cet outil au sein du tiers-lieu Synergie (voir aussi page 40).

### Défi Dé clic Eau Energie

Pour dessiner le quotidien avec une eau plus rare et une énergie plus coûteuse, Mauges Communauté soutient le Défi Dé clic Eau Energie animée par le CPIE Loire Anjou et l'association Alisée. Au cours des 6 mois de défi, les 31 familles engagées ont participé à des soirées conviviales pour échanger sur les écogestes et ont réalisé l'escape game « Missions énergies ».

En mai 2024, les familles ont pu découvrir leurs résultats et clôturer le parcours.



## DES VISITES DE SITES DE PRODUCTION D'ENR

De nombreuses visites ont eu lieu durant l'année, permettant à 165 personnes de venir voir des installations de production d'énergie renouvelable. Ces visites furent l'occasion d'échanger sur des sujets variés tels que le fonctionnement du réseau électrique, la transition énergétique, les retombées économiques des projets portés par le territoire.

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Le 21 mars 2024, les services SEAT et Santé-Solidarités ont organisé conjointement deux sessions d'atelier « Qualité de l'air ». Le programme était composé d'une Fresque de la qualité de l'air, une présentation du bilan de la qualité de l'air sur le territoire, et enfin des échanges et propositions d'action à mettre en œuvre. En septembre et avec l'appui d'Air Pays de la Loire, les remarques et apports des participants formulés lors des ateliers de mars ont permis de réaliser un plan d'amélioration de la qualité de l'air. Une campagne de sensibilisation à la qualité de l'air et au radon vers les habitants et professionnels a ensuite été déclinée (voir page 59).



Du 2 au 4 octobre, une délégation des Mauges s'est rendu à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) pour assister aux 14<sup>e</sup> rencontres Territoires à Énergie Positive (TEPOS) pour préparer l'accueil sur le territoire de la 15<sup>e</sup> édition.

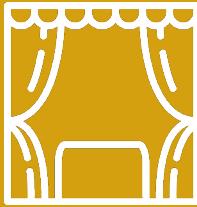


# VIVRE ENSEMBLE

>> UN TERRITOIRE SOLIDAIRE  
ORGANISANT DES SERVICES  
DE QUALITÉ



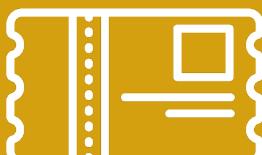
# CULTURE ET PATRIMOINE



**62**  
spectacles  
pour 103 représentations  
dans 21 lieux différents  
sur tout le territoire



**25 133**  
spectateurs  
dont 10 907 scolaires



**1 223**  
abonnés



Pass'Famille vendus

L'année 2024 a été marquée par le lancement de la politique en faveur des Musiques actuelles et notamment le soutien affiché aux festivals des Mauges : Ôsez les Musiques actuelles. L'arrivée en janvier 2024 d'un nouveau responsable à la tête du service culture-patrimoine, et par conséquent à la direction artistique de Scènes de Pays, a été l'occasion de réinterroger les différents projets.

## LE LANCEMENT DE LA POLITIQUE MUSIQUES ACTUELLES

La politique en faveur des Musiques actuelles s'est concrétisée en 2024 avec la création d'un appel à projets « Soutien aux festivals de musiques actuelles des Mauges », l'adhésion au GIP café culture pour développer la diffusion de concerts de musiques actuelles sur le territoire, la mise en place d'ateliers de musiques actuelles dans trois écoles de musiques des Mauges et la création d'un poste à mi-temps au sein du service culture.

### Un appel à projets pour soutenir les festivals

Action principale de la nouvelle politique, cet appel à projets a reçu 21 candidatures. 14 festivals issus des 6 communes et dans des esthétiques très variées ont été soutenus avec des enveloppes entre 600 € et 25 000 €.

### Des ateliers avec les écoles de musiques

La découverte des musiques actuelles au sein des écoles de musiques avec des ateliers thématiques en s'appuyant sur le Comité des Directeurs des Écoles de Musique et en proposant des interventions scolaires en lycées a continué sur 2024 en partenariat avec les Z'Électiques.

Adrien Legrand et Benoit Guchet sont allés à la rencontre des élèves de CM1/CM2 des écoles de Jallais et Cossé-d'Anjou. À l'occasion d'une dizaine d'ateliers par école, ils ont créé un studio au milieu de la classe où ils ont enregistré avec les enfants, les voix, des extraits musicaux et tout un ensemble de sons pouvant illustrer les contes.

Pendant 5 jours, la compagnie Atelier de Papier était en résidences avec les élèves des écoles de musique de notre territoire. Des groupes d'élèves des écoles de Chemillé et Beaupréau ont travaillé sur une création originale autour d'un instrument à 360° : le Gyrophone. Tous ensemble

et avec les musiciens de la compagnie, les élèves ont composé une pièce expérimentale et inédite. L'occasion de travailler avec un système de diffusion inhabituel et de totalement réinventer son processus de création.

Au-delà de ces actions, le comité de pilotage a continué à réfléchir aux actions à mettre en place pour soutenir les artistes et les associations. L'arrivée d'une agente dédiée à cette famille musicale a permis de plus structurer la démarche et d'être plus disponible pour répondre aux sollicitations des acteurs.

## LA CHAUSSURE À L'HONNEUR

Un certain nombre d'actions transversales se poursuivent, comme l'édition des *Cahiers des Mauges* ou l'administration du blog [Racontez-les-mauges.fr](http://Racontez-les-mauges.fr). Des animations auprès de plusieurs classes primaires du territoire se sont aussi déroulées (à Chaudron-en-Mauges, Saint-André-de-la-Marche et Beaupréau), visant à faire découvrir le patrimoine de proximité.

Deux appels à projets lancés en 2023 ont été suivis en 2024. Le 1<sup>er</sup> porte sur la valorisation du patrimoine qui a couronné 17 associations et le second sur la restauration du patrimoine mobilier protégé qui a retenu 7 projets.

Par ailleurs, de nombreuses actions se sont déroulées, axées sur les quatre thématiques retenues comme prioritaires par les groupes du patrimoine :

### > Les guerres de Vendée

Un groupe de travail présidé par l'historienne Anne Rolland-Boulestreau a été constitué et une réunion s'est tenue. Elle a donné suite à la mise en place d'une visite d'étude (Chanzeaux, Vezins et le musée de Cholet).

### > Le bâti des bourgs

Pour la première fois, un groupe de travail s'est réuni à ce sujet dans le cadre du SCOT. Une visite d'études à la Manufacture de tabacs de Trélazé a été organisée. Par ailleurs, Mauges Communauté a soutenu la mise en place d'une résidence d'architecte.

### > Le patrimoine médiéval

Une visite sur le site de la Colinière à Champtoceaux a été organisée en août 2024, ainsi qu'une visite d'étude pour découvrir le château à motte de Saint-Sylvain d'Anjou.

### > Le patrimoine économique

Un fort investissement humain a permis l'élaboration en temps voulu d'un ouvrage participatif consacré à la chaussure. Ce qui distingue également cet ouvrage, c'est sa dimension collaborative inédite. Construit à plusieurs mains, il a mobilisé plus d'une centaine de contributeurs, dont soixante rédacteurs, réunissant anciens dirigeants, ouvriers, historiens, et associations locales. Cette richesse collective se reflète dans la diversité des contenus.



En réflexion depuis de nombreuses années par les acteurs du patrimoine des Mauges, l'ouvrage collaboratif qui retrace l'histoire de la Chaussure des Mauges est sorti en décembre 2024 dans la collection de Pays des Editions ICI. À travers ce livre, l'objectif est de devenir des passeurs de mémoire, en rendant hommage à une industrie qui a marqué de son empreinte non seulement l'économie locale, mais aussi l'identité collective des Mauges.



## UNE NOUVELLE DIRECTION POUR SCÈNES DE PAYS

Scènes de Pays a proposé à nouveau cette année, un programme équilibré, entre découverte et pluralisme, entre émergence et excellence. Une offre artistique exigeante en musique, théâtre, humour, danse, cirque, art du récit... avec des projets innovants et des rencontres artistiques originales. Le spectacle vivant dans les Mauges est pensé comme une dynamique de la qualité de vie de ses habitants. Cette saison nomade reste fédératrice et accessible pour tous les âges et tous les goûts.

Les spectateurs sont bien de retour dans les salles de spectacles avec une envie très forte de retrouver les artistes. Le nombre d'abonnés, de spectatrices et spectateurs est le même d'avant la crise sanitaire.

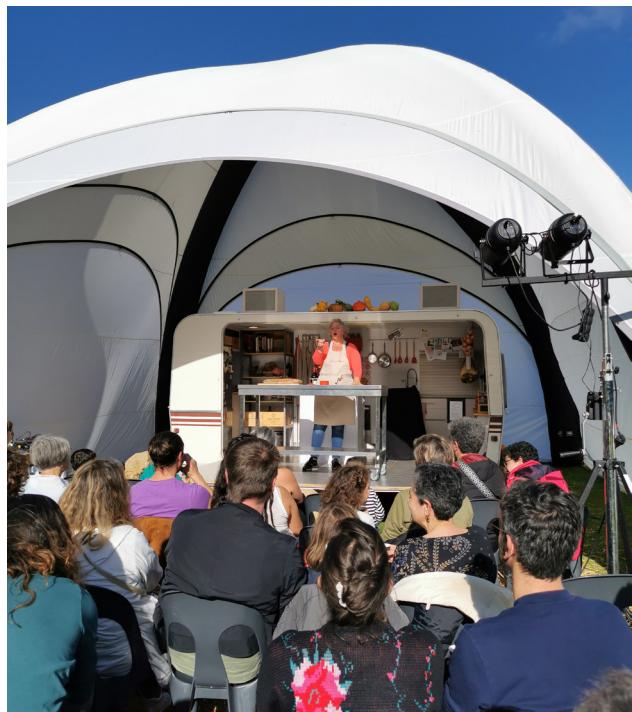
L'année 2024 a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle direction du service et artistique de Scènes de Pays. Cette arrivée a permis de réinterroger le projet de Scènes De Pays.

Scènes de Pays a la chance d'être sur un territoire doté de nombreux acteurs culturels, sociaux et d'enseignement qui permettent de créer des collaborations avec les écoles de musiques du territoire, la maison Julien Gracq, les Z'eclectiques avec des balades secrètes, les médiathèques, les centres sociaux...

Sur cette saison, Scènes de Pays s'est associé avec les collectivités de Chemillé-en-Anjou, Cholet, Le May-sur-Èvre et Mortagne-sur-Sèvre pour accueillir pour la deuxième année le festival Région en scène Pays de la Loire qui a permis d'inviter des programmatrices et programmateurs de toute la région.

De nombreux projets ont pu être menés en complicité avec les acteurs du territoire, « Changer d'ère », le rendez-vous annuel de la transition écologique dans les Mauges, le festival « heureux qui comme un conte », les syndicats de bassins et le grand cycle de l'eau autour d'une conférence théâtralisée, les rendez-vous patrimoine qui associent spectacle vivant et patrimoine remarquable des Mauges, des rencontres avec les artistes à l'issue des spectacles, la participation d'amateurs en ouverture de soirée ainsi que plusieurs ateliers de pratique artistique.

Cette ouverture se fait aussi largement à destination des scolaires qui représentent presque la moitié de la fréquentation totale de Scènes de Pays. Par ailleurs, un des axes importants du projet Scènes de Pays est le soutien et l'accompagnement à la création artistique, notamment des équipes artistiques installées en Pays de la Loire. Ces accueils, ces présences d'artistes plus longues sur les communes permettent d'imaginer des rencontres et projets partagés avec les habitants.





# SOLIDARITÉS SANTÉ



**10 946**  
habitants sans  
médecin traitant



**32 %**  
des 18-24 ans  
ont un trouble  
de santé mentale



**1 922**  
personnes âgées  
accompagnées par le CLIC



**716**  
personnes  
en situation de handicap  
accompagnées par le CLH

L'année 2024 a été marquée, en autres, par la mise en œuvre du CLS 2.0, la création du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sur le territoire, et la finalisation de l'étude sur l'accueil et l'habitat des gens des voyage.

## PRÉVENTION ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS : LA POLITIQUE DE SANTÉ PREND DE LA VITESSE AVEC LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2.0

Mauges Communauté est engagée depuis sa création, en janvier 2016, dans une politique locale de santé publique. Cet engagement s'est traduit par la signature du premier CLS le 4 novembre 2016. Les élus ont renouvelé leur engagement aux côtés de l'Agence Régionale de Santé en déployant le CLS 2.0, signé le 27 octobre 2023 pour une durée de 5 ans aux côtés de l'ARS Pays de la Loire, de la CPAM du Maine-et-Loire et de la MSA du Maine-et-Loire. Au travers de ce contrat, les élus et acteurs des Mauges s'engagent pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité favorisant ainsi le bien-être de la population.

Le CLS 2.0 s'inscrit également dans la continuité du CLS 1, en approfondissant et confortant le projet et investissant de nouveaux enjeux thématiques :

- > la mise en œuvre de projets impactant pour le territoire en matière de prévention et promotion de la santé ;
- > des actions en faveur de l'attractivité et de l'accueil des professionnels de santé ;
- > le déploiement d'une politique territoriale en faveur de la santé mentale des habitants.

L'année 2024 a été consacrée à la communication autour du CLS 2.0 et sa mise en œuvre :

- > en menant des actions autour l'attractivité du territoire (soirée d'accueil des internes en médecine, réflexion sur le plan d'attractivité médicale...) ;
- > en favorisant l'accès à la prévention (appel à projet prévention, campagne de sensibilisation aux risques du radon...) ;

- > en renforçant la prévention et la prise en charge en santé mentale ;
- > en favorisant les parcours de santé et de vie ;
- > en développant les actions de promotion des milieux et des cadres de vie favorable à la santé (préparation action de sensibilisation urbanisme favorable à la santé).



Le 22 novembre 2024, les professionnels de santé se sont collectivement mobilisés pour aller parler tabac et addiction aux clients de l'Intermarché de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges.

## Soirée d'accueil des internes en médecine

Mauges Communauté a décidé d'organiser pour la première fois, en partenariat avec les communes du territoire, une soirée d'accueil des internes en médecine. Celle-ci s'est déroulée le lundi 25 novembre au Château de la Brûlaire, à Gesté. Les objectifs de cette soirée sont :

- > de faire découvrir le territoire de Mauges Communauté
- > de présenter les aides du territoire
- > de développer l'interconnaissance avec les internes

Deux internes et deux médecins étaient présents, ainsi que les représentants des CPTS du territoire et des MSP.

## Appel à projets pour soutenir les actions de prévention et de promotion de la santé des habitants

Mauges Communauté a lancé en 2024 un appel à projets à destination des associations, écoles, services ou établissements médico-sociaux du territoire pour soutenir les initiatives en faveur :

- > de la promotion d'une alimentation saine ;
- > de la promotion de l'activité physique et de la lutte contre la sédentarité ;
- > de la prévention des conduites addictives (alcool, drogues, écrans, jeux d'argent...).

17 dossiers ont été déposés et 11 ont été sélectionnés par le jury.

## Sensibilisation des agents de Mauges Communauté au dépistage des cancers.

Mauges Communauté a proposé à ses agents de participer à un atelier « Dépistage des cancers ». Le 19 mars dernier, ils ont été 34 à participer aux ateliers animés par l'équipe de la Ligue contre le cancer 49. L'opportunité de s'informer sur le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, la vaccination HPV, l'autosurveilliance...

## Sensibilisation aux enjeux santé – alimentation : Changer d'Ère 2024

Pour sa 6<sup>e</sup> saison, Changer d'Ère, le rendez-vous annuel de la transition écologique dans les Mauges, a rejoint le Marché aux cucurbitacées de Roussay à Sèvremoine pour parler santé et alimentation en association avec la Ferme d'activités des Mauges (voir page xx).

Cette action a été conduite en transversalité entre les services de Mauges Communauté pour proposer une sensibilisation autour du thème « ensemble mangeons mieux » grâce à des ateliers cuisine, des causeries, des animations comme le vélo smoothie ou bien encore les quizz nutrition santé.

## Mois sans tabac : aller vers le public

Cette année, les professionnels de santé de l'espace santé Centre Mauges de Beaupréau-en-Mauges se sont mobilisés pour le Mois sans tabac aux côtés d'Addictions France, ALIA, la commune de Beaupréau-en-Mauges et Mauges Communauté. Cette sensibilisation / information a eu lieu dans la galerie commerciale d'Intermarché à Beaupréau afin d'aller au plus près des habitants. Au programme : distribution de kits d'aide à l'arrêt du tabac et présence de spécialistes, pour répondre à vos questions avec bienveillance

## Campagne de sensibilisation à la qualité de l'air et au radon

Depuis 2020, des campagnes ont été menées sur le territoire. Elles ont montré que le radon, gaz naturel dangereux pour la santé, est bien présent sur le territoire. Néanmoins il est loin de l'être dans tous les logements. Mauges Communauté renouvelle la campagne de sensibilisation et de mesure du radon dans les logements, au cours de l'hiver 2024/2025 : 400 dosimètres seront distribués aux habitants volontaires.

## CRÉATION D'UN CONSEIL EN SANTÉ MENTALE

La création du CLSM a été impulsée dans le cadre des réflexions portées par le Contrat Local de Santé. Le CLSM est un espace de concertation et de coordination autour de la santé mentale à l'échelle locale, entre les élus, la psychiatrie (adulte et juvénile), les représentants des personnes concernées, des habitants, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. L'objectif général est de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population en co-construisant avec l'ensemble des partenaires un projet commun.

Le travail de diagnostic territorial a permis de décliner plusieurs axes de travail :

- > **Axe 1** : Structurer une offre de proximité en santé mentale
- > **Axe 2** : Faciliter l'accès ou l'adhésion aux parcours de soins en renforçant le maillage territorial par le développement de dynamiques partenariales intersectorielles
- > **Axe 3** : Améliorer la prévention, le repérage précoce et la prise en charge des souffrances psychiques des adolescents et des jeunes adultes
- > **Axe 4** : Assurer la cohérence des dynamiques engagées à l'échelle départementale via le Projet Territorial en Santé Mentale, avec celles portées par le CLSM de Mauges Communauté et ses partenaires

## Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)

Événement national, les SISM sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population. La 35<sup>e</sup> édition des SISM a eu lieu

du lundi 7 au dimanche 20 octobre 2024. Cette édition a mis à l'honneur l'idée de mouvement au sens large, que ce soit une activité sportive, un geste du quotidien ou encore une sensation de mieux-être par rapport à une période plus difficile.

Pour cette édition 2024, des actions ont été déployées, en partenariat avec les acteurs du territoire, sur l'ensemble des communes de Mauges Communauté : Ciné débat, randonnée, ateliers d'activité physique. Une édition ayant mobilisé de nombreux habitants et ayant connu un vif succès.



## UNE COORDINATION DE PROXIMITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### L'accueil et l'accompagnement des personnes âgées

En 2024, l'équipe du CLIC a accompagné 1 992 personnes âgées dont 806 nouvelles personnes en contre 1 769 en 2023 et 1 614 en 2022. Le nombre de personne accompagné est en hausse de 19 % entre 2022 et 2024.

Les demandes d'information sont les plus nombreuses, elles représentent 51 % de l'activité. Néanmoins, on constate une très forte augmentation du nombre de situations de label 2 (demande d'évaluation sans prise

en charge) et 3 est également en hausse. Ces situations représentent une proportion de plus en plus importante dans les chiffres de l'activité. L'équipe prend beaucoup de temps pour le suivi, la coordination entre les acteurs et l'accompagnement de la personne dans son projet de vie. Les situations de personnes isolées sont fréquentes, le manque de réponses des SAD viennent complexifier ces situations. Une situation de niveau 3 représente de nombreuses heures d'accompagnement.

Au-delà du suivi individuel, le CLIC c'est aussi une mission collective. L'activité en 2024 a été organisée autour de plusieurs évènements dont les « après-midis du bien-être », le bistrot mémoire, des Rencontres conviviales, des séances de soutien individuel avec un psychologue, un temps d'échanges autour de l'alimentation, une action de sensibilisation et de formation auprès des aidants, un ciné débat...

### L'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées

L'année 2024 a été marquée par le renfort de l'équipe du CLH, via le recrutement d'un référent handicap à temps partiel (mi-temps) pour répondre aux demandes croissantes.

En 2024, 716 personnes en situation de handicap ont été accompagnées par le référent handicap contre 572 en 2025, 496 en 2022 et 340 en 2021. L'activité du CLH a augmenté de 25% entre 2023 et 2024.

Le CLH est aujourd'hui connu et repéré d'ailleurs les professionnels sont très largement à l'initiative des orientations vers le CLH. Toutefois, le bouche à oreille permet également de nombreuses orientations. Les demandes d'accompagnement niveau 3 (prise en charge, accompagnement, complétude de dossiers) représentent 32 % de l'activité.

50 % des personnes accompagnées par le CLH ont entre 40 et 59 ans. La part des moins de 20 ans est de 20.71%. Le CLH accompagne globalement autant d'hommes que de femmes.

82 % des demandes formulées auprès du CLH concernent des informations d'ordre social dont la majorité sont liées à l'insertion professionnelle.

En 2024, l'activité du Centre Local du Handicap a été axée sur différentes actions :

- > DUODAY : 5 binômes ont été créé à Mauges Communauté pour promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap.

- > Une action de sensibilisation au handicap à 23 agents de Mauges Communauté ;
- > Une action « Club inclusif » avec 12 clubs sportifs des Mauges formés à la première approche à l'accueil de personnes en situation de handicap...

## LE PROJET SOCIAL TERRITORIAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE VALIDÉ

Mauges Communauté met en œuvre l'accueil des gens du voyage dans le cadre du schéma départemental établi conjointement par le préfet et le Conseil départemental. La collectivité assure la gestion de 3 aires permanentes d'accueil gérées au quotidien par un prestataire privé.

Mauges Communauté a validé, en 2024, les conclusions de l'étude sur l'accueil et l'habitat des gens des voyage afin d'être en conformité avec les prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et avec l'action n°12 du Programme Local de l'Habitat.

Les principes retenus : la création d'une aire de grand passage fixe, la création d'aires d'accueil de petits passages sur les communes d'Orée d'Anjou et de Montrevault sur Evre. La création d'une aire permanente d'accueil sur la commune de Mauges sur Loire.

Le projet social territorial d'accueil des gens du voyage de Mauges communauté a été rédigé et validé.

## SOLI'MAUGES 2025 EN PRÉPARATION

Pour cette quatrième édition, le collectif Soli'Mauges a proposé aux établissements et services pour personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie de participer à une expérience culturelle et solidaire unique : la création et la réalisation d'un spectacle vivant impliquant activement leurs résidents.

Suite à la diffusion d'un appel à participation, 11 établissements et services ont répondu présents pour se mobiliser autour de la compagnie Filiko Théâtre. La représentation se déroulera le 21 novembre 2025 au théâtre Foirail.

# EAU ET ASSAINISSEMENT



**6 102**

contrôles d'assainissement effectués



**18,35 KM**

de linéaire d'eau potable renouvelés pour un montant de travaux de

**4 628 000 €**

dont

- > 1924 ml à St-Florent-le-Vieil / Mauges-sur-Loire
- > 1050 ml à Chemillé / Chemillé-en-Anjou
- > 1347 ml à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges

## MATINÉE DE L'EAU

Les réseaux d'eau à l'épreuve des générations

LES CANALISATEURS  
PAYS DE LA LOIRE

ACTEURS  
POUR LA PLANÈTE  
LE TRAVAIL POUR LES PUBLICS

22

03

2024

L'année 2024 a été une nouvelle année marquée par la météo et les catastrophes naturelles dues à des pics de précipitations (1000 mm) sur certaines communes de l'agglomération. Le département a relevé 790 mm de précipitations sur son territoire, avec des évènements exceptionnels du 2 au 4 janvier et du 17 au 21 juin. Pour comparaison, la moyenne des précipitations du Maine-et-Loire se situe à 709 mm par an, avec à contrario seulement 466 mm en 2022.

## FAIRE COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE TARIFAIRES

L'année 2024 est la 3<sup>e</sup> année de convergence des tarifs « eau » et « assainissement ». Une actualisation de la stratégie financière a été réalisée en tenant compte des évolutions de charges et de recettes, corrélées à l'ambition politique (travaux, exploitation...).

La réforme des redevances de l'agence de l'eau Loire-Bretagne a obligé les services à accompagner les acteurs du territoire pour leur expliquer les enjeux. Par ailleurs, ces redevances étant basées sur la performance des systèmes eau potable et assainissement, la vigilance est nécessaire sur l'évolution et l'impact en 2026, les redevances étant calculées sur les éléments de performance de 2024.

Le travail de consolidation des bases de données « eau potable » et « assainissement » s'est également poursuivi avec la fin de la 1<sup>e</sup> phase de recherche d'habitants raccordés à l'assainissement mais non assujettis et la consolidation de la démarche de sécurisation sanitaire des puits.

Sur le volet des moyens humains, 7 nouveaux postes ont été créés en 2024 à la Direction du Grand Cycle de l'Eau en application de l'audit de mode de gestion sur les différents services (7,5 postes en 2023, 17 postes en 2022 et 18 en 2021). Une réflexion a été engagée en fin d'année sur la stratégie d'implantation en sites délocalisés de la régie à Sainte-Christine / Chemillé-en-Anjou, à Villedieu-la-Blouère / Beaupréau-en-Mauges et au Puiset-Doré / Montrevault-sur-Èvre(site à conserver).

## EXPLOITATION : LES PRATIQUES MÉTIERS ÉVOLUENT

Sur le volet de l'exploitation du service « eau potable », l'année 2024 permet de recouvrir un fonctionnement de contrat en adéquation avec les attendus politiques bien que les indicateurs de performance des équipements se dégradent. Sur cette année, les élus ont alloués des moyens complémentaires à la recherche de fuites et à leur réparation. Ceci s'est traduit par la conclusion de deux avenants à la concession en 2024.

## ASSAINISSEMENT : REPRISE DE LA MAINTENANCE ET DE L'ASTREINTE EN RÉGIE

La reprise en régie de certaines prestations (maintenance des équipements, astreinte) et l'organisation d'une prestation de service sur le secteur opérationnel de Sèvremoine ont lancé l'année 2024. Attribuée à VEOLIA, la prestation de service a été séquencée en 2 temps : un temps en janvier 2024 et un temps au 1<sup>er</sup> juillet 2024. Sachant pour rappel que l'eau pluviale est pilotée et exploitée sur les 6 communes par la régie. La prestation de service s'est mise en place progressivement avec quelques difficultés inhérentes pour certaines à la prise en main d'équipements. Il convient comme pour l'eau potable de continuer à accompagner l'exploitant VEOLIA pour être en adéquation avec les attendus.

La régie a contractualisé des marchés de commandes et livraisons de réactifs pour le traitement des stations d'épuration. De nouveaux marchés ont été lancé : entretien des espaces verts des sites assainissement et eaux pluviales (comprenant des marchés dédiées à l'insertion) et réalisation de branchements neufs et de travaux d'urgence. Ils seront finalisés pour 2025. Des opérations d'envergure ont été réalisées par la régie avec notamment la modification d'automates permettant le pilotage de station ainsi que la pose de nouvelles armoires électriques

Un marché de gestion des boues de station a été mis en place pour structurer les filières de valorisation. En parallèle, la discussion s'est

poursuivie avec le service « déchets » sur la stratégie à adopter dans les prochaines années, la compétence « déchets verts » étant en cours d'étude de transfert à VALOR 3E.

## EAU PLUVIALE : DES ÉTUDES SUR LES ZONES D'INONDATIONS URBAINES

Plusieurs études ont été lancées sur des zones d'inondation urbaine (à Bourgneuf-en-Mauges / Mauges-sur-Loire, Jallais / Beaupréau-en-Mauges...) mobilisant des interfaces fortes entre les zones agricoles et les zones urbaines. Des comités de pilotage ont été mobilisés entre les communes (compétentes en gestion des eaux pluviales non urbaines), les syndicats de bassin versant (compétence en GEMAPI), les services de l'état (DDT) et Mauges Communauté (compétente sur les eaux pluviales urbaines). Cette animation portée par Mauges Communauté a pour objectif de faire émerger de nouvelles modalités d'intervention et de partenariat entre les acteurs.

En parallèle, les conventions opérationnelles mises en place avec les communes dans le cadre du système de gestion ont été évaluées ; avec en projection la reprise en exploitation de nouveaux bassins par l'agglomération.



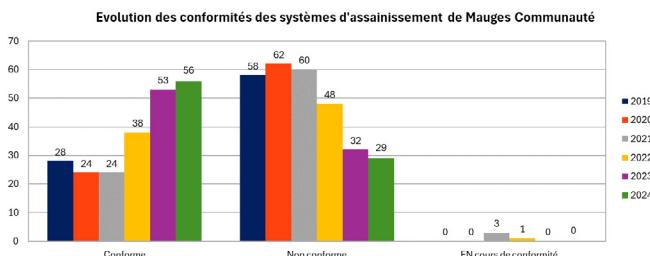
# UNE ACCÉLÉRATION DE LA MISE À NIVEAU DU PATRIMOINE (RÉSEAUX ET OUVRAGES)

En réponse à la vétusté des installations d'assainissement, l'année 2024 a vu s'accélérer les interventions de renouvellements des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Pour les branchements d'assainissement, la donnée s'entend hors branchements créés par l'exploitation.

Les études d'extension des stations de Chemillé et Beaupréau ont été engagées en vue de débuter les travaux courant 2026/2027.

L'harmonisation des modalités de facturation des acteurs économiques a été réalisée avec la 1<sup>re</sup> phase consistant à mettre, à minima, chaque acteur économique soumis à une convention de rejet au prix d'un habitant.

Alors que l'année 2024 faisait craindre une évolution à la hausse des non conformités, les bilans de l'état présentés en juillet 2025 font apparaître les résultats ci-dessous pour les conformités 2024.



# LE SERVICE CONTRÔLES ET CONSEILS TOUJOURS PERFORMANT

Le service a réalisé en 2024, 3 113 contrôles en assainissement non-collectif et 2 989 contrôles en assainissement collectif. Les relances des non-conformités des ventes 2020 ont été amorcées et celles de 2021 également. Ces procédures d'accompagnement permettent de renouer le contact « habitant » et d'apporter des conseils techniques (GIEP...) en vue de la mise en conformité.

Des campagnes de recherche de pollution ont également été lancées comme à Saint-Macaire-en-Mauges / Sèvremoine. L'objectif est d'améliorer la gestion des rejets privés vers les systèmes d'assainissement ou vers le milieu naturel.

En co-portage avec le service administratif, une seconde matinale a été organisée avec les acteurs de l'immobilier pour les sensibiliser aux enjeux dans le cadre de ventes immobilières (notaires, agences...).

Les équipes du Grand Cycle de l'Eau sont mobilisés pendant les **Journées Mondiales de l'eau** pour proposer des visites pédagogiques et sensibiliser les habitants.





# GEMAPI

© RB DRONE

Après l'instauration en 2023 de la taxe GEMAPI, une réflexion s'est engagée en 2024 sur l'optimisation du produit de la taxe avec des premiers jalons posés avec les structures GEMAPlennes ; au regard des décalages de travaux sur le volet « prévention des inondations » afin de garantir les actions entamées et à mener.

## RÉHAUSSER LE NIVEAU DE SÛRETÉ DE LA DIGUE DE LOIRE

Le Programme Global de Fiabilisation (PGF) de la digue de Montjean-sur-Loire (et de celle de Saint-Georges-sur-Loire) se poursuit avec l'objectif de rehausser le niveau de sûreté à une crue de 6,45 mètres à horizon 2029. Il est aujourd'hui estimé aujourd'hui pour une crue de 4,70 mètres. La phase 1 achevée, les études de la phase 2 se sont poursuivies par l'Établissement Public Loire (EPL). Au regard du nombre important de travaux à lancer, l'année 2024 a été consacrée à la précision

du programme de travaux par des investigations complémentaires. L'EPL a restructuré ses modalités d'intervention (convention de fonctionnement...) et a priorisé ses opérations. La priorisation globale sera décidée au 1<sup>er</sup> semestre 2025 pour entamer les travaux de la phase 2 courant 2026.

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU VIA LES CONTRATS TERRITORIAUX EAU

Les syndicats de bassins versants ont mis en œuvre une partie des actions inscrites dans des Contrats Territoriaux Eau (CT-Eau). Ces actions sont financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Régions et Départements ainsi que les intercommunalités. Elles permettent d'améliorer la qualité de l'eau, en luttant notamment contre les pollutions diffuses, de restaurer les milieux aquatiques et favoriser ainsi la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Les travaux de l'effacement du plan d'eau de la Frapinière de Valanjou à Chemillé-en-Anjou et de la renaturation du ruisseau associé ont été réalisé par le Syndicat Layon Aubance Louet pour 191 K€.



## LE SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE DU SYLOA APPROUVÉ

Le SAGE du SYLOA (Syndicat Loire Aval) a été approuvé par arrêté interdépartemental le 31 décembre 2024. Ce SAGE ambitieux intègre pleinement les enjeux actuels et futurs en lien avec la protection de la ressource, accompagné par un guide d'application à destination des EPCI, permettant de guider les documents stratégiques d'aménagement du bloc local (SCoT, PLU).

## DES ÉTUDES SUR LES USAGES DE L'EAU

Les CLE et les syndicats de bassin ont poursuivi les études « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat » avec pour objectif d'appréhender les usages actuels par rapport aux disponibilités et également les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques. Ces études se poursuivront jusqu'en 2025/2026, avec possiblement la mise en place du Plan de répartition de la ressource (PTGE). L'EPTB de la Sèvre Nantaise a par ailleurs finalisé son étude en 2024.

Les Journées Mondiales de l'Eau sont l'occasion de sensibiliser les habitants aux enjeux de la GEMAPI.



# POLITIQUE DES DÉCHETS



1 300

composteurs distribués



335 100 €

de soutien versés par  
Citéo pour la lutte contre  
les déchets abandonnés



218

personnes présentes  
à la Journée porte ouverte  
de la nouvelle déchèterie  
de Jallais / BEAUPRÉAU-EN-MAUGES



150

habitants concernés  
par l'expérimentation  
bacs collectifs

En 2024, l'accompagnement concret des habitants du territoire pour le tri de leurs biodéchets a été réalisé avec succès. L'objectif : apporter une solution à chaque habitant pour les guider dans cette démarche. D'autres évolutions ont été mis en œuvre : expérimentation d'une collecte des emballages en bacs collectifs, travail avec les communes sur les déchets abandonnés et un changement sur l'exercice de la compétence traitement. L'optimisation du réseau des déchèteries reste toujours en cours.

## L'OBLIGATION DU TRI DES BIODECHETS, UNE OPPORTUNITÉ POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LE COMPOSTAGE

Dès le début de l'année, Mauges Communauté a répondu à la forte demande de composteurs individuels. Plus de 1 300 composteurs ont été distribués pendant l'année, soit le double par rapport à 2023. Les agents en charge de la prévention des déchets se sont saisi du moment du retrait des composteurs pour sensibiliser les habitants sur le traitement des biodéchets.

Mauges Communauté a également accompagné les établissements et les professionnels pour le tri à la source de leur biodéchets en les soutenant financièrement pour une étude de faisabilité ainsi qu'une partie du matériel.

L'objectif final de Mauges Communauté est de déployer au maximum l'outil composteur (version individuelle ou collective) pour réduire la part des biodéchets restant dans les ordures ménagères. Les 10 associations du territoire qui font la promotion de la valorisation des végétaux par broyage continuent leurs actions de sensibilisation.

# UN NOUVEAU PLAN DE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Mauges Communauté, Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-Sur-Loire, Orée-d'Anjou et Sèvremoine se sont groupés en 2024 pour établir un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés. Une convention a été signée avec l'éco organisme CITEO pour 2 ans. Cette convention engage le groupement à réaliser des actions comprenant un diagnostic, de la sensibilisation et des opérations curatives de nettoiement. CITEO accompagne ces actions et verse des soutiens financiers à hauteur de 335 100 euros par an.

## L'EXPÉRIMENTATION DE BACS JAUNES COLLECTIFS



Pour libérer la place encombrée par les sacs jaunes sur la voie publique et pour faciliter la collecte dans certaines zones étroites, Mauges Communauté a lancé l'expérimentation d'un nouveau système pour la collecte de ces déchets : les bacs collectifs. Ce matériel innovant est compatible avec la collecte des bacs individuels déjà en place sur le territoire et ne nécessite pas de tournée de collecte supplémentaires.

Le bilan de cette expérimentation en 2025 permettra d'envisager un déploiement plus conséquent ou non du dispositif.

## LA COMPÉTENCE TRAITEMENT ÉVOLUE

En 2016, une réforme des statuts du syndicat mixte Valor3e a été initiée pour que ce dernier devienne compétent en matière de tri des déchets ménagers recyclables. Cette refonte des statuts syndicaux est rentrée en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En 2021-2023, une nouvelle réforme des statuts de Valor3e a été étudiée pour lui confier le traitement des derniers flux de déchets ménagers qui étaient restés au niveau des EPCI adhérents. Cette réforme a été mise en oeuvre avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Ainsi depuis cette date, le syndicat mixte Valor3e assume le traitement de l'ensemble des flux collecté par Mauges Communauté : ordures ménagères, emballages, papier, verre et flux issus des déchèteries.

L'objectif de ce transfert de compétence est de mutualiser les besoins pour optimiser les coûts.

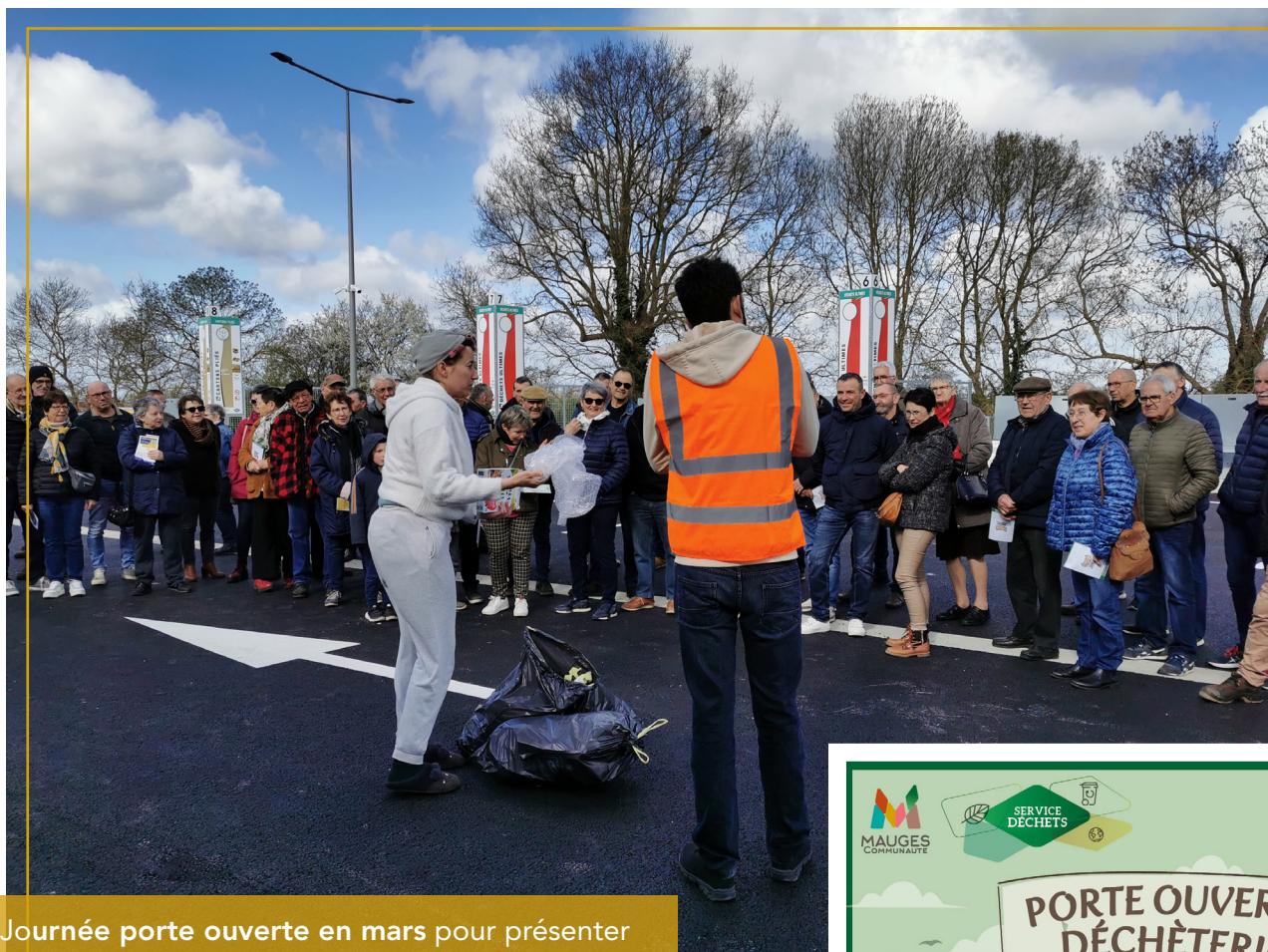
## L'OPTIMISATION DU RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES SUIT SON COURS

Le 2 avril 2024, la nouvelle déchèterie de Jallais à Beaupréau-en-Mauges a ouvert ses portes. Une semaine plus tôt, celle-ci avait été inauguré en présence de nombreux élus de Mauges Communauté, de Grégory Blanc, sénateur, et de Corinne Minot, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Cholet.

Le 23 mars, le services Déchets accompagné des services supports liés à l'évènementiel, ont organisé une journée portes ouvertes grand public, pour présenter l'organisation de la déchèterie et sensibiliser les habitants sur la gestion et la réduction des déchets (visites guidées, théâtre d'improvisation, supports de communication sur les bonnes pratiques).

La création du site de Jallais a entraîné la fermeture des déchèteries de Bégrolles-en-Mauges, La Poitevinière et l'ancienne de Jallais au 31 mars 2024.

Début septembre 2024 ont débuté les travaux de construction d'une nouvelle déchèterie à Saint-Germain-sur-Moine / Sèvremoine avec une ouverture prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Suivront les réhabilitations des sites de Melay à Chemillé-en-Anjou et de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges courant 2025.



Journée porte ouverte en mars pour présenter le nouvel équipement de Jallais aux habitants et lancement des travaux du site de Saint-Germain-sur-Moine en septembre.



[www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)



1 rue Robert Schuman – La Loge - CS 60111  
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex  
**02 41 71 77 10 // [contact@maugescommunaute.fr](mailto:contact@maugescommunaute.fr)**